



NATIONS UNIES  
BENIN



# UNCT - SWAP Gender Scorecard

RAPPORT FINAL

Déc. 2020



**Pays :** Bénin

**Année d'évaluation :** 2019

**Coordonnateur Résident :** Siaka Coulibaly

**Agences ayant participé à l'exercice :**

BCR, ONUSIDA, UNICEF, UNFPA, PNUD, FAO, OMS, UNDSS,  
PAM, UNESCO, UNCDF

**Agences membres de la Task Force Inter-Agence :**

BCR, UNICEF, UNFPA, PNUD, OMS

**Designed by :** Nareva sarl

UNCT - SWAP  
**Gender Scorecard** 

---

RAPPORT FINAL

Déc. 2020

# SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	04
LISTE DES TABLEAUX.....	05
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	06
INTRODUCTION.....	08
I.    METHODOLOGIE.....	11
II.   CONTEXTE DU PAYS.....	14
III.  RESULTATS.....	17
1.  Aperçu général des Résultats.....	17
2.  Domaine 1 : Planification.....	20
3.  Domaine 2 : Programmation.....	28
4.  Domaine 3 : Partenariats.....	35
5.  Domaine 4 : Leadership et culture organisationnelle.....	40
6.  Domaine 5 : Architecture genre et capacités.....	47
7.  Domaine 6 : Ressources.....	49
8.  Domaine 7 : Résultats.....	50
ANNEXE.....	54

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	: synthèse de l'analyse gender scorecard au Bénin.....	18
Tableau 2	: résultat de l'analyse de l'indicateur 1.1.....	20
Tableau 3	: résultat de l'analyse de l'indicateur 1.2.....	23
Tableau 4	: résultat de l'analyse de l'indicateur 1.3.....	26
Tableau 5	: résultat de l'analyse de l'indicateur 2.1.....	28
Tableau 6	: résultat de l'analyse de l'indicateur 2.2.....	31
Tableau 7	: résultat de l'analyse de l'indicateur 2.3.....	33
Tableau 8	: résultat de l'analyse de l'indicateur 3.1.....	35
Tableau 9	: résultat de l'analyse de l'indicateur 3.2.....	38
Tableau 10	: résultat de l'analyse de l'indicateur 4.1.....	40
Tableau 11	: résultat de l'analyse de l'indicateur 4.2.....	42
Tableau 12	: résultat de l'analyse de l'indicateur 4.3.....	44
Tableau 13	: résultat de l'analyse de l'indicateur 5.1.....	46
Tableau 14	: résultat de l'analyse de l'indicateur 5.2.....	48
Tableau 15	: résultat de l'analyse de l'indicateur 6.1.....	49
Tableau 16	: résultat de l'analyse de l'indicateur 7.1.....	50

# SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>BCP</b>	Bilan Commun Pays
<b>BCR</b>	Bureau du Coordonnateur Résident
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>BOS</b>	Business Operations Strategy
<b>CDPH</b>	Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes Handicapées
<b>COVID 19</b>	Maladie à coronavirus 2019
<b>CSNU</b>	Conseil de Sécurité des Nations Unies
<b>DCO</b>	Development Coordination Office
<b>DPHTA</b>	Direction des Personnes Handicapées et du Troisième Age
<b>GNUDD</b>	Groupe des Nations Unies pour le Développement Durable
<b>MASM</b>	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
<b>MPD</b>	Ministère du Plan et du Développement
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OSC</b>	Organisations de la Société Civile
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PC2D</b>	Programme de Croissance pour le Développement Durable

<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PNUAD</b>	Plan cadre des Nations pour l'Aide au Développement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PSEA</b>	Protection against Sexual Exploitation and Abuse
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>SDNU</b>	Système de Développement des Nations Unies
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>SWAP</b>	System-Wide Action Plan
<b>UNCT</b>	Équipes pays des Nations Unies
<b>UNFPA</b>	United Nations Population Fund / Fond des Nations Unies pour la Population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfant
<b>UNPRPD</b>	United Nations Partnership on the Rights of Persons with Disabilities
<b>UNSDCF</b>	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable / United Nations Sustainable Development Cooperation Framework
<b>VBG/VFF</b>	Violence Basée sur le Genre / Violence faite aux Femmes et aux Filles
<b>VIH / SIDA</b>	Virus d'Immuno-déficience Humain/ Syndrome d'Immuno-Déficience Acquis

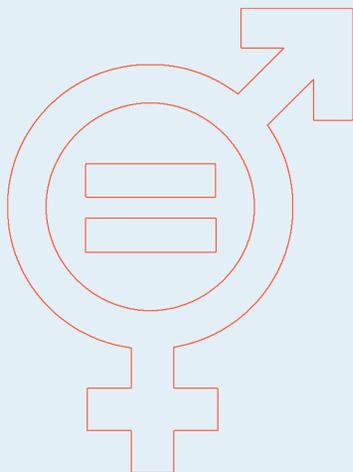
# UNCT - SWAP **Gender Scorecard**

---

## INTRODUCTION



# Introduction



1. À la 59ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, les États membres, en adoptant l'Examen triennal complet des activités opérationnelles du Système de Développement des Nations Unies, ont appelé toutes les organisations des Nations Unies à : «intégrer les questions de parité et à poursuivre l'égalité des sexes dans leur pays, programmes, instruments de planification et programmes sectoriels et à articuler les objectifs et cibles spécifiques au niveau national dans ce domaine, conformément aux stratégies nationales de développement».
2. Le Groupe des Nations Unies pour le Développement Durable (GNUDD<sup>1</sup>) a mis en place un groupe de travail sur l'égalité des sexes. Ce groupe de travail a pour objectifs : i) d'appuyer une action plus cohérente et coordonnée au sein des organismes membres du GNUDD visant à intégrer l'égalité des sexes et à promouvoir l'autonomisation des femmes au niveau des pays ; et ii) de veiller à ce que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes soient intégrées aux outils et processus issus du GNUDD pour les équipes des Nations Unies (UNCT).
3. Pour ce faire un outil qui permet d'évaluer les progrès des Equipes Pays et de déterminer les insuffisances dans la promotion de l'égalité des sexes l'autonomisation des femmes au sein de l'ensemble des Agences du SNU a été mis en place par le GNUDD. Cet outil dénommé Gender scorecard, définit les indicateurs et les normes minimales relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.
4. Au Bénin, l'Equipe pays des Nations Unies a conduit cet exercice sur le Gender scorecard en 2016 en lien avec la mise en œuvre de l'UNDAF (2014- 2018). Avec l'adoption du nouveau Cadre de Coopération pour le Développement Durable (UNSDCF) couvrant la période 2019-2023, l'Equipe pays du Bénin s'est engagée à une révision du Gender scorecard suivant la nouvelle méthodologie développée par le GNUDD.

---

1. Le GNUDD est un groupe qui sert de forum de haut niveau pour la facilitation des processus conjoints d'élaboration des politiques et de prise de décisions au sein des Nations Unies . Il assure un service d'orientation, d'appui, de suivi, et de supervision de la coordination des opérations de développement dans 162 pays et territoires. Le GNUDD se réunit deux fois par an sous la présidence de la Vice-secrétaire général Mme Amina J. Mohammed, qui préside le GNUDD au nom du Secrétaire général de l'ONU. L'Administrateur du PNUD, Mr Achim Steiner, occupe la fonction de Vice-président du Groupe. Le Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD) assure quant à lui le secrétariat du Groupe

5. Le présent document présente les résultats de cet exercice et permettra de s'assurer d'une part que le cadre de coopération UNSDCF (2019-2023) est sensible au genre et d'autre part renforcer la responsabilisation de l'Equipe pays vis-à-vis de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Il est élaboré dans un contexte de la prise en compte des impacts socioéconomique de la COVID 19 et d'accélération des progrès vers l'atteinte des ODD dans la mise en œuvre du cadre de Coopération. Il permet de disposer d'un tableau de bord sur l'égalité des sexes qui évalue l'efficacité de l'Equipe pays dans l'intégration de l'égalité des sexes, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et de proposer un ensemble de mesures pour l'améliorer.
6. Au total, l'exercice de Gender scorecard , permettra à l'Equipe pays des Nations Unies au Bénin de :
  - i. Identifier les domaines dans lesquels exigences minimales du GNUDD sont satisfaites en matière d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
  - ii. Stimuler un dialogue constructif au sein de l'équipe de pays sur l'appui actuel à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et sur les moyens de l'améliorer ;
  - iii. Identifier les domaines dans lesquels l'assistance technique peut contribuer à la réalisation des exigences minimales ;
  - iv. Partager les bonnes pratiques en matière d'appui aux priorités nationales pour faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au Bénin.

# UNCT - SWAP **Gender Scorecard**

---

## I. MÉTHODOLOGIE



# I. MÉTHODOLOGIE

2. Les équipes de travail sur le gender scorecard sont composées de la task force mise en place par l'Equipe pays et les points focaux genre des différentes agences du SNU

7. Le Gender scorecard évalue la qualité de l'intégration du genre dans la programmation commune des agences du Système des Nations Unies à travers 7 dimensions et 15 indicateurs. Les 7 dimensions portent sur : (1) la planification, (2) la programmation, (3) les partenariats, (4) leadership et culture organisationnelle (5) architecture genre et capacités (6) les ressources, (7) les résultats.
8. Chaque dimension est composée de 1 à 3 indicateurs auxquels sont attribuées des notations selon les critères prescrits par la feuille des résultats. Chaque indicateur est évalué suivant quatre score :
  - i. normes minimales manquantes,
  - ii. approches les normes minimales
  - iii. respecte les normes minimales,
  - iv. dépasse les normes minimales. (Voir Annexe1)
9. La démarche méthodologique ayant conduit à l'élaboration du Gender-scorecard au Bénin est caractérisée par une approche inclusive incluant l'ensemble du personnel des Nations Unies au Bénin. Sous la coordination du Bureau du Coordonnateur Résident, la task force des Nations Unies sur le genre a été la cheville ouvrière du processus marqué par quatre phases importantes :
  - **La préparation** : Il s'agit de la phase de mise en place des équipes de travail<sup>2</sup>, de finalisation des TDR et de discussion avec le Bureau régional du DCO.
  - **Collecte et d'Analyse des données** : Au cours de cette phase, la task force sous la coordination du BCR a collecté les informations auprès des différentes agences et sources de données existantes. Les dites données ont été analysées suivant le cadre d'analyse du GNUDD. L'analyse a permis de dégager de manière consensuelle et factuelle les scores préliminaires de chaque indicateur.
  - **Planification des actions** : Sous la Coordination du BCR, la task force sur le genre a proposé un plan d'action pour améliorer et corriger les insuffisances notées lors de la phase de collecte et d'analyse des données.
  - **Finalisation et validation** : Les résultats de l'évaluation et le plan d'action ont été partagés avec les chefs d'agences

pour validation. Le rapport a été finalisé en tenant compte des contributions des chefs d'agence.

- 10.** L'équipe pays des Nations Unies a conduit en 2016 une évaluation du tableau de bord de l'égalité des sexes de l'UNCT-SWAP. Cette étude a montré que le SNU au Bénin a de bonnes performances pour la prise en compte des questions d'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les domaines de programmation et de planification. Il y avait des besoins d'amélioration en matière de partenariat, de processus décisionnel, de suivi-évaluation et de contrôle de qualité pour atteindre les standards minimums tels que définis dans le scorecard. Une attention particulière devrait être portée aux indicateurs relatifs à la capacitation de l'Equipe Pays (domaine 4) et à la budgétisation (domaine 6) afin de corriger les insuffisances relevées dans ces domaines.
- 11.** Pour cette année 2020, l'exercice est conduit après une première année de mise en œuvre de l'UNSDCF 2019-2023 ; de la réforme de développement du système des Nations Unies et dans un contexte particulier marqué par la crise de COVID19.
- 12.** En effet, au niveau de l'UNSDCF trois priorités stratégiques ont été définies par l'Equipe Pays des Nations Unies en lien avec les priorités nationales. Il s'agit :
  - i. de la promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable ;
  - ii. du renforcement du capital humain ; et
  - iii. de la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit ainsi que la promotion de la bonne gouvernance. Trois effets sont attendus de la mise en œuvre de l'UNSDCF en lien avec les priorités définies :

# UNCT - SWAP **Gender Scorecard**

---

## II. CONTEXTE DU PAYS



## II. CONTEXTE DU PAYS

13. L'équipe pays des Nations Unies a conduit en 2016 une évaluation du tableau de bord de l'égalité des sexes de l'UNCT-SWAP. Cette étude a montré que le SNU au Bénin a de bonnes performances pour la prise en compte des questions d'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les domaines de programmation et de planification. Il y avait des besoins d'amélioration en matière de partenariat, de processus décisionnel, de suivi-évaluation et de contrôle de qualité pour atteindre les standards minimums tels que définis dans le scorecard. Une attention particulière devrait être portée aux indicateurs relatifs à la capacitation de l'Equipe Pays (domaine 4) et à la budgétisation (domaine 6) afin de corriger les insuffisances relevées dans ces domaines.
14. Pour cette année 2020, l'exercice est conduit après une première année de mise en œuvre de l'UNSDCF 2019-2023 ; de la réforme de développement du système des Nations Unies et dans un contexte particulier marqué par la crise de COVID19.
15. En effet, au niveau de l'UNSDCF trois priorités stratégiques ont été définies par l'Equipe Pays des Nations Unies en lien avec les priorités nationales. Il s'agit :
- de la promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable ;
  - du renforcement du capital humain ; et
  - de la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit ainsi que la promotion de la bonne gouvernance. Trois effets sont attendus de la mise en œuvre de l'UNSDCF en lien avec les priorités définies :

## Effets

**1.** D'ici à 2023, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, sont plus résilientes et ont une meilleure qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et catastrophes

**2.** D'ici à 2023, les populations notamment les plus vulnérables utilisent davantage les services sociaux de base de qualité caractérisés par une couverture sanitaire universelle, une éducation de base inclusive et complète, une protection contre toutes formes de violences et abus ainsi qu'un accès équitable et durable à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base

# 3.

D'ici à 2023, les populations béninoises jouissent d'un accès équitable et inclusif à des institutions efficaces, transparentes et responsables et à une administration publique moderne, à tous les niveaux, notamment à une justice respectueuse des droits de l'Homme, dans un climat de paix et de sécurité

16. Les produits attendus de la mise en œuvre de l'UNSDCF (2019 - 2023) sont présentés en annexe 2.
17. Par ailleurs, la mise en œuvre de ce cadre de coopération sera soutenue par les principes clé qui ont guidé sa programmation. Il s'agit notamment des principes :
  - i. « ne laisser personne de côté » ;
  - ii. les droits humains, l'égalité entre les sexes l'autonomisation des femmes ;
  - iii. la durabilité et la résilience ; et
  - iv. l'éthique et la responsabilité.
18. De plus, depuis le 1er janvier 2019, la réforme du Système de Développement des Nations Unies (SDNU) est effective au Bénin avec une nouvelle configuration de l'Equipe pays. Cette nouvelle configuration consacre la séparation des fonctions de Coordonnateur Résident du SNU et celles de Représentant Résident du PNUD. Elle confère au Coordonnateur Résident le rôle de Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies et la plus haute personnalité de l'ONU dans le pays. A ce titre, il répond dorénavant de l'ensemble des actions du SNU sur le terrain, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du cadre de Coopération entre les Nations Unies et le Gouvernement et aide le pays à la réalisation du Programme 2030 ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD).
19. Dans ce contexte particulier de pandémie de COVID19, les Nations Unies ont élaboré une stratégie globale pour une réponse socio-économique immédiate qui est structurée autour de cinq piliers majeurs : i) priorité à la santé ; ii) protection des populations ; iii) réponse et reprise économiques ; iv) mesures macroéconomiques et collaboration multilatérale ; v) Cohésion sociale et résilience des populations.
20. Pour la mise en œuvre de ce cadre de réponse au Bénin, et pour apporter un appui cohérent aux populations béninoises face aux effets néfastes de la COVID-19 en appui aux plans de réponse du Gouvernement face à la pandémie, l'Équipe Pays des Nations Unies sous la direction du Coordonnateur Résident a élaboré un Plan d'Actions des Nations Unies pour une réponse socioéconomique immédiate face à la COVID-19.

# UNCT - SWAP Gender Scorecard

---

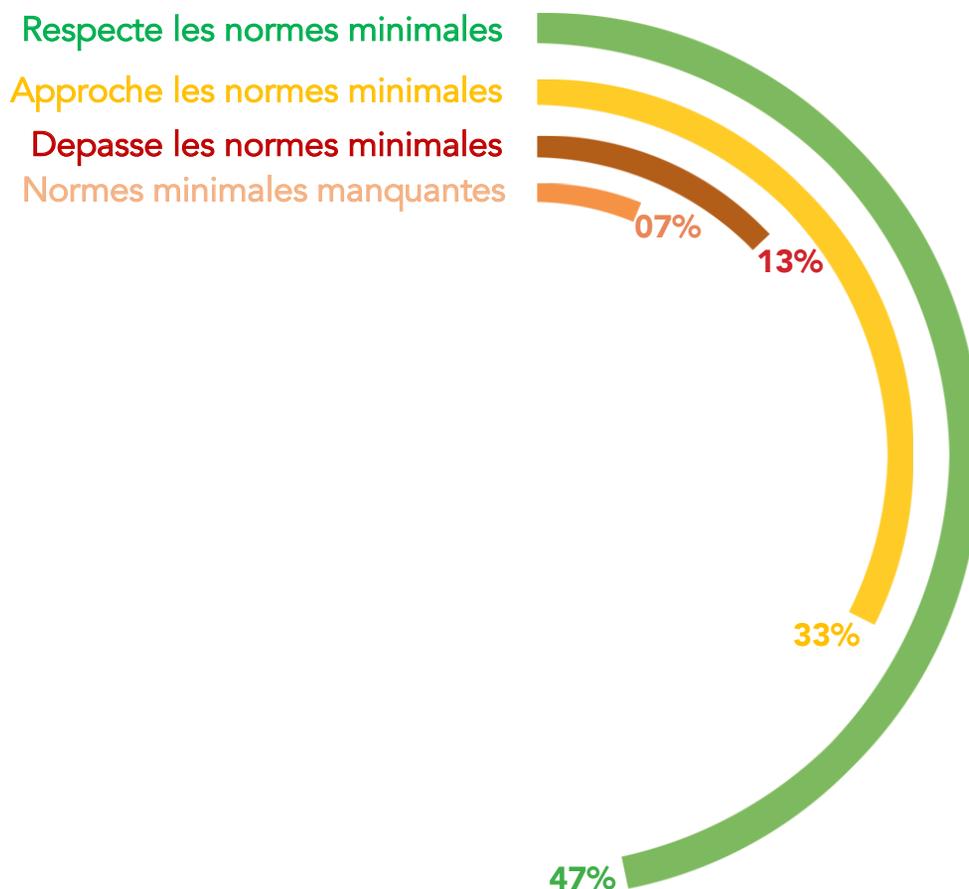
## III. RÉSULTATS



# III. RESULTATS

## 1. APERÇU GENERAL DES RESULTATS

21. L'analyse des résultats laisse apparaître que l'équipe pays des Nations Unies Bénin pour 47% des indicateurs, respecte les normes minimales ; pour 33% des indicateurs approche les normes minimales ; dépasse les normes minimales pour 13% et pour 7% des indicateurs ne respecte pas les normes minimales.



**TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DE L'ANALYSE GENDER SCORECARD AU BÉNIN**

INDICATEUR	NORMES MINIMALES MANQUANTES	APPROCHE LES NORMES MINIMALES	RESPECTE LES NORMES MINIMALES	DEPASSE LES NORMES MINIMALES
<b>1. PLANIFICATION</b>				
1.1 Bilan Commun Pays		●		
1.2 Résultats / Effets UNSDCF			●	
1.3 Indicateurs UNSDCF			●	
<b>2. PROGRAMMATION ET M&amp;E</b>				
2.1 Les programmes conjoints contribuent à réduire les inégalités entre les genres		●		
2.2 La communication et le plaidoyer traitent des domaines d'inégalités liées au genre			●	
2.3 Le suivi et l'évaluation du UNSDCF mesurent les progrès à l'aune des résultats planifiés en matière d'égalité de genre			●	
<b>3. PARTENARIATS</b>				
3.1 Le système des nations unies collabore et échange avec les pouvoirs publics en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes				●
3.2 Le système des nations unies collabore et échange avec les la société civile pour les droits des femmes/l'égalité de genre				●

4. LEADERSHIP ET CULTURE ORGANISATIONNELLE				
4.1 La direction de l'équipe pays des NU s'engage à devenir une championne de l'égalité de genre			●	
4.2 La culture organisationnelle soutient totalement la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes			●	
4.3 La parité des sexes a été atteinte		●		
5. ARCHITECTURE GENRE ET CAPACITES				
5.1 Un mécanisme de coordination genre est en mesure d'influencer le système des nations unies en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes			●	
5.2 Le système des nations unies a développé des capacités appropriées pour l'intégration du genre		●		
6. RESSOURCES				
6.1 Des ressources adéquates sont attribuées et suivies pour l'intégration du genre	●			
7. RESULTATS				
7.1 Les programmes des Nations Unies fournissent une contribution significative à l'égalité de genre dans le pays		●		

## 2. DOMAINE 1 : PLANIFICATION

22. Dans le domaine de la planification, l'évaluation a porté essentiellement sur la prise en compte du genre et de l'autonomisation des femmes dans le Bilan commun pays, l'intégration du genre au niveau du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF 2019-2023), et la prise en compte de l'égalité genre au niveau des indicateurs de suivi du Cadre de Coopération UNSDCF.
22. En ce qui concerne, la prise en compte du genre et l'autonomisation des femmes dans le Bilan Commun Pays, l'analyse montre que l'Equipe pays des Nations Unies au Bénin approche les normes minimales requises (Tableau 2). En effet, l'analyse du genre a été clairement mise en évidence dans deux des quatre dimensions de développement évoquées dans le BCP notamment les dimensions économiques environnementales. Aussi, les causes sous-jacentes de l'inégalité et la discrimination entre les sexes ont été abordés au niveau de certains ODD, y compris l'ODD 5 (Egalité des sexes). Par ailleurs, plusieurs indicateurs ont été désagrégés par sexe dans le BCP.

### ▶ TABLEAU 2 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 1.1

INDICATEUR 1.1 : LE BILAN COMMUN PAYS INTEGRE L'ANALYSE GENRE	APPROCHE LES NORMES MINIMALES
<b>RESULTATS ET JUSTIFICATION</b>	
<p>a) <b>L'analyse du genre est mise en évidence dans la majorité des secteurs, y compris les causes sous-jacentes de l'inégalité et la discrimination entre les sexes conformément aux priorités des ODD, y compris l'ODD 5 ;</b></p> <p>Le processus d'élaboration du BCP a été conduit par le comité des programmes et de résultat sous le leadership direct de l'équipe pays des nations unies au Bénin. Une des onze étapes de la démarche méthodologique a consisté à l'analyse causale au niveau de chaque ODD en prenant en compte, entre autres l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. L'analyse de la situation couvre 4 dimensions : dimension sociale du développement, dimension économique, dimension environnementale et dimension politique, institutionnelle et sécuritaire. Au niveau de</p>	

chaque dimension l'analyse est présentée par ODD. L'évaluation montre la prise en compte de l'analyse genre au niveau de deux des quatre dimensions notamment les dimensions sociale et économique.

Les preuves de l'analyse de genre dans les domaines se présentent ainsi qu'il suit :

Dimension sociale du développement :

- PAUVRETE ODD1 : incidence de la pauvreté monétaire au niveau des ménages dirigés par les hommes et pour les ménages dirigés par les femmes (Tableau 3 page 20) ;
- SANTE ODD3: taux de mortalité maternelle ; taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes enceintes ; la prévalence du VIH SIDA (p23- 24);
- ÉDUCATION ODD4 : taux d'accès pour chaque cycle ; taux d'achèvement ; indice de parité (page 26-27) ;
- EGALITE ENTRE LES SEXES ODD5 : indice de la condition de la femme ; indice de développement de genre ; pourcentage des femmes analphabètes ; présence des femmes dans la fonction publique ; taux de représentation des femmes dans instances de prise de décision. Une analyse a été faite de l'intégration du genre dans les documents de politique de développement et de la situation des violences faites aux femmes et aux filles. (page 28-29)
- INEGALITES ODD10 : indices d'inégalité (p21)

Dimension économique

- EMPLOI, TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE ODD 8 : taux de chômage ; taux de sous-emploi ; le revenu médian (page 31)

**b) Certaines données sont ventilées par sexe.**

Il faut noter que les données ne sont ventilées par sexe que pour les domaines sociales et économiques comme présenté ci-dessus. Ces données ventilées par sexe concernent notamment l'incidence de la pauvreté monétaire au niveau des ménages dirigés par les hommes et pour les ménages dirigés par les femmes (Tableau 3 page 20) ; le taux de mortalité maternelle ; le taux d'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes enceintes ; la prévalence du VIH SIDA (p23- 24); le taux d'accès pour chaque cycle ; le taux d'achèvement ; l'indice de parité (page 26-27) ; l'indice de la condition de la femme ; l'indice de développement de genre ; le pourcentage des femmes analphabètes ; la présence des femmes dans la fonction publique ; le taux de représentation des femmes dans instances de prise de décision ; le taux de chômage ; le taux de sous-emploi ; le revenu médian (page 31).

Malgré cet effort, l'analyse a démontré l'absence de données désagrégées par sexe au niveau de l'analyse de la situation de la dimension environnementale et de la dimension politique, institutionnelle et sécuritaire. Au niveau de la dimension économique certaines données désagrégées manquent comme le risque d'insécurité alimentaire et la malnutrition chronique chez les filles (il est juste fait mention que la malnutrition chronique touche plus les garçons que les filles sans que les données ne soient fournies, page 22 point 42).

Il n'est pas fait mention de la non-disponibilité des données désagrégées par sexe ni des difficultés de collecte de ces données.

Il faut noter que l'actualisation du CCA est en cours au Bénin et la recommandation majeure dans ce cadre est que le processus soit le plus inclusif possible et surtout que les données soient présentées par sexe et l'analyse faite sensible genre.

**Moyen de vérification**

Le Bilan Commun Pays (Bénin juillet 2017)

23. S'agissant de l'intégration du genre au niveau des résultats de l'UNSDCF, l'analyse montre que l'Equipe pays des Nations Unies au Bénin respecte les normes minimales requises (Tableau 3). En effet, les trois effets qui sont attendus de la mise en œuvre de l'UNSDCF au Bénin prennent en compte globalement le genre et l'autonomisation des femmes à travers leurs produits. Les différents produits adressent spécifiquement les questions d'égalité des sexes.

### ► TABLEAU 3 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 1.2

INDICATEUR 1.2 : Les résultats de l'UNSDCF intègrent les questions liées à l'égalité de genre	RESPECTE LES NORMES MINIMALES
RESULTATS ET JUSTIFICATION	
<p>L'analyse des résultats de l'UNSDCF 2019-2023 du Bénin a montré que :</p> <p><i>a) L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont intégrés à travers tous les domaines de résultats et conformément aux priorités ODD y compris l'ODD 5.</i></p> <p>Trois effets sont attendus de la mise en œuvre de l'UNSDCF (2019 – 2023) au Bénin : L'effet 1 « D'ici à 2023, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, sont plus résilientes et ont une meilleure qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et catastrophes » a intégré la dimension genre (page 49). Trois des quatre produits attendus de cet effet prennent en compte le genre.</p> <p>Le <b>produit 1.1</b> (Page 50) : en ce qui concerne les facilités d'installation et les financements adaptés pour l'emploi et l'entrepreneuriat cible les personnes en situation de sous-emploi, notamment <i>les jeunes et les femmes</i>.</p> <p>Le <b>produit 1.2</b> pour assurer l'accès des populations vulnérables, aux ressources de production durable, aux technologies adaptées aux changements climatiques et aux marchés met l'accent les plus pauvres, <i>les jeunes et les femmes</i>.</p>	

Le **produit 1.4** cible les plus vulnérables, y compris **les femmes et les jeunes** pour l'accès à l'information climatique et une gestion durable des ressources naturelles.

L'effet 2 : « D'ici à 2023, les populations notamment les plus vulnérables utilisent davantage les services sociaux de base de qualité caractérisés par une couverture sanitaire universelle, une éducation de base inclusive et complète, une protection contre toutes formes de violences et abus ainsi qu'un accès équitable et durable à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base » a mis ce cadre (page 51- 53).

Page 51 point 60 :

**Pour ce qui est de l'égalité entre les sexes**, le SNU entend accompagner le Gouvernement et les autorités locales pour :

- L'adoption d'un mécanisme de suivi et de rapportage sur la mise en œuvre des engagements internationaux pris en matière de lutte contre toutes les formes de discrimination et abus basés sur le genre ;
- Le renforcement du cadre juridique par le plaidoyer pour le vote de la loi portant « égal accès des hommes et des femmes aux postes nominatifs et électifs » et la prise de décrets d'application des lois relatives aux Violences Basées sur le Genre, les Violences Faites aux femmes VBG/VFF et pratiques préjudiciables ;
- Le renforcement des initiatives conjointes multisectorielles en appui à la mise en œuvre du projet d'autonomisation économique des femmes du Programme d'Actions du Gouvernement ;
- L'adoption d'une nouvelle politique de lutte contre les VBG/VFF.

L'effet 3 « D'ici à 2023, les populations béninoises jouissent d'un accès équitable et inclusif à des institutions efficaces, transparentes et responsables et à une administration publique moderne, à tous les niveaux, notamment à une justice respectueuse des droits de l'Homme, dans un climat de paix et de sécurité » intègre de façon implicite la dimension genre (page 54) puisqu'il prend en compte « l'accès **équitable et inclusif** des populations à des institutions efficaces... ».

L'UNSDCF 2019 – 2023 a pris en compte l'analyse genre de façon globale, l'évaluation recommande qu'un produit dédié à l'égalité entre les sexes soit désormais définit.

#### Moyen de vérification

Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD Bénin 2019 – 2023)

24. Pour ce qui est de la prise en compte de l'égalité des sexes au niveau des indicateurs de suivi de l'UNSDCF 2019 – 2023 ; l'évaluation montre que l'Equipe pays respecte les normes minimales requises (Tableau 4). En effet, le cadre de résultats de l'UNSDCF dispose de 14 indicateurs d'effets et 67 indicateurs de produits. L'analyse a montré que six (06) des 14 indicateurs d'effets sont sensibles au genre (soit 43%) et que 23 des 67 indicateurs de produits sont sensibles au genre soit 34%. Au niveau de l'effet 2 , respectivement 75% et 54% des indicateurs d'effet et des indicateurs de produit sont sensibles au genre.

## ► TABLEAU 4 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 1.3

**INDICATEUR 1.3** : Les indicateurs de l'UNSDCF mesurent les évolutions en matière d'égalité de genre

**RESPECTE LES NORMES MINIMALES**

### RESULTATS ET JUSTIFICATION

L'UNSDCF 2019 – 2023 dispose de 14 indicateurs d'effets et 67 indicateurs de produits. Les indicateurs d'effet et de produit sont présentés dans la matrice des résultats (page 96 – 127) de l'UNSDCF.

L'analyse a montré que **six (06)** des **14 indicateurs** d'effets sont sensibles au genre (soit 43%) et que 23 des 67 indicateurs de produits sont sensibles au genre soit 34%.

Au niveau des indicateurs d'effets on note que sur les **14 indicateurs** des trois effets, **six (06)** sont sensibles au genre (soit 43%) ; la répartition par effet se présente ainsi qu'il suit :

	EFFET 1	EFFET 2	EFFET 3	TOTAL
Nombre total d'indicateur	5	4	5	14
Nombre d'indicateur sensible au genre	2	3	1	6
Proportion en %	40	75	20	43

Ainsi, respectivement 40% ; 75% et 20% des indicateurs des effets 1 ; 2 et 3 sont sensibles au genre.

En ce qui concerne les indicateurs des 14 produits, on note que sur les 67 indicateurs, 23 sont sensibles au genre soit 34%.

*Sensibilité genre des indicateurs des produits de l'Effet1 :*

	Produit 1.1	Produit 1.2	Produit 1.3	Produit 1.4	Total
Nombre total d'indicateur	4	10	2	7	23
Nombre d'indicateur sensible au genre	2	2	1	0	5
Proportion en %	50	20	50	0	22

22% des indicateurs des produits de l'effet1 sont sensibles au genre.

**Sensibilité genre des indicateurs des produits de l'Effet2**

	Produit 2.1	Produit 2.2	Produit 2.3	Produit 2.4	Produit 2.5	Total
Nombre total d'indicateur	5	7	5	3	4	24
Nombre d'indicateur sensible au genre	2	1	5	1	4	13
Proportion en %	40	14	100	33	100	54

54% des indicateurs des produits de l'effet2 sont sensibles au genre.

**Sensibilité genre des indicateurs des produits de l'Effet3**

	Produit 3.1	Produit 3.2	Produit 3.3	Produit 3.4	Produit 3.5	Total
Nombre total d'indicateur	3	8	2	6	1	20
Nombre d'indicateur sensible au genre	3	1	0	0	1	5
Proportion en %	100	13	0	0	100	25

25% des indicateurs des produits de l'effet3 sont sensibles au genre.

Cette situation montre la non-disponibilité des données sensibles au genre à plusieurs niveaux. Le système statistique national doit donc intégrer cette problématique dans les enquêtes. Au niveau du SNU le projet conjoint data dans sa conception a pris en compte ce besoin.

**Moyen de vérification**

Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD Bénin 2019 – 2023)

### 3. DOMAINE 2 : PROGRAMMATION

25. Le domaine de la programmation, sera analysé à travers la contribution des programmes conjoints, la communication et le plaidoyer à la réduction des inégalités entre les genres ainsi que la prise en compte du genre dans le suivi et l'évaluation de l'UNSDCF.
26. En ce qui concerne la prise en compte du genre et de l'autonomisation des femmes au niveau des programmes conjoints l'évaluation suggère un score qui approche les normes minimales (Tableau 5). En effet, les efforts ont été faits par l'Equipe Pays des Nations unies Bénin pour l'intégration du genre dans les différents programmes conjoints en cours d'exécution. Par ailleurs, le projet conjoint dédié à la promotion du genre et l'autonomisation des femmes est achevé en 2018 et l'élaboration d'un nouveau projet sur le genre en lien avec les actions pour la « génération égalité ».

#### ► TABLEAU 5 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 2.1

Indicateur 2.1 : Les Programmes Conjoints contribuent à réduire les inégalités entre les genres	APPROCHE LES NORMES MINIMALES
RESULTATS ET JUSTIFICATION	
<p>a) <i>L'égalité des sexes est visiblement intégrée dans tous les projets conjoints opérationnels au moment de l'évaluation et un système est en place pour garantir l'intégration du genre dans les projets conjoints.</i></p> <p>Les programmes conjoints en cours de mise en œuvre au Bénin sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet conjoint : Unis dans l'action pour faire avancer les droits des personnes handicapées au Bénin (UNPRPD 2018 - 2020)</li><li>• Projet conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030</li><li>• Programme conjoint d'Appui du SNU sur le VIH au Bénin (2016-2020)</li><li>• Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo (2020 – 2021)</li></ul>	

L'équipe pays des Nations Unies a veillé à la prise en compte de la dimension genre dans tous ces projets conjoints.

1. Le projet conjoint « *Unis dans l'action pour faire avancer les droits des personnes handicapées au Bénin (UNPRPD 2018 - 2020)* » est mis en œuvre par le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF et l'OMS et a pour objectifs de renforcer les cadres juridiques et politiques pour contribuer au progrès des droits des personnes handicapées et d'améliorer l'accès des personnes handicapées en particulier des femmes et des enfants de moins de 18 ans aux services de RBC dans 4 communes pilotes.

Toutes les interventions ont pris en compte la promotion des droits des personnes handicapées notamment l'égalité de genre, aussi bien du point de vue des intervenants que des bénéficiaires. Les activités ont touché aussi bien les hommes, les femmes que les filles et garçons, ainsi en 2018 et 2019 :

- 5218 femmes et 5460 hommes ont été sensibilisés sur les droits des personnes handicapées ;
  - 843 enfants (433 filles et 410 garçons) ont bénéficié des séances de rééducation, de prise en charge sanitaire et de divers soins adaptés et Cent soixante (160) femmes handicapées victimes de VBG ont été reçues et prises en charge ;
  - 44 femmes handicapées de quatre départements du Bénin (Atlantique, Zou, Borgou et Alibori) ont eu leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR) renforcées.
2. A travers le *Projet Conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030* l'équipe pays des Nations unies a prévu appuyer le gouvernement du Bénin à prendre en compte le genre dans la collecte des données notamment en élaborant un tableau de bord sur les indicateurs de genre.

### 3. *Programme Conjoint d'Appui du SNU sur le VIH au Bénin 2016-2020*

Ce programme conjoint mis en œuvre sous le lead de ONUSIDA avec la BM, l'OMS, le PAM, PNUD, UNFPA et UNICEF. A travers le **Produit « Les actions qui luttent contre toutes les formes de violence sexiste, et préviennent cette violence, sont mises en œuvre »**, l'équipe pays des nations unies

appuie l'élaboration d'un guide sur les violences basées sur le genre et contribue à la formation des acteurs de la société civile sur les violences basées sur le genre. Elle appuie également la réalisation de l'étude sur le gender assessment lié au VIH et l'élaboration du plan national genre et VIH.

#### 4. *Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo (2020 – 2021)*

Il est prévu l'intégration des questions d'égalité entre les sexes et des besoins spécifiques des jeunes dans le ciblage des bénéficiaires du projet. Au niveau du cadre de résultats, plusieurs indicateurs sont ventilés par sexe.

##### a) *Un programme conjoint sur la promotion du genre et l'autonomisation des femmes est opérationnel sur la période de l'UNSDCF et conformément aux priorités ODD, y compris ODD 5.*

Le projet conjoint sur les VBG a pris fin en 2018. Un nouveau projet conjoint sur la promotion du genre et l'autonomisation des femmes est actuellement en cours d'élaboration par un comité des points focaux genre des agences.

L'évaluation recommande de mettre en place un système pour garantir systématiquement l'intégration du genre dans tous les programmes conjoints et de finaliser le projet conjoint genre et autonomisation des femmes.

#### **Moyen de vérification**

Documents de projets conjoints

- Projet conjoint : Unis dans l'action pour faire avancer les droits des personnes handicapées au Bénin (UNPRPD 2018 - 2020)
- Projet conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030
- Programme conjoint d'Appui du SNU sur le VIH au Bénin (2016-2020)
- Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo (2020 – 2021)

27. Pour ce qui est de la contribution de la communication et du plaidoyer pour la promotion du genre et l'autonomisation des femmes, l'Equipe Pays des Nations Unies au Bénin respecte les normes minimales (Tableau 6). Plusieurs initiatives de communication et de plaidoyers ont été conduites par l'Equipe pays pour la promotion du genre et l'autonomisation des femmes auprès des leaders religieux, des Autorités nationales, et des communautés à la base notamment sur les Violences basées sur le Genre, le mariage forcé des jeunes filles. Aussi, des activités de communication visant l'inclusion des filles et surtout des femmes handicapées ont-elles été menées.

## ► TABLEAU 6 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 2.2

<p><b>INDICATEUR 2.2 :</b> La communication et le plaidoyer traitent des domaines d'inégalités liées au genre</p>	<p><b>RESPECTE LES NORMES MINIMALES</b></p>
<p><b>RESULTATS ET JUSTIFICATION</b></p>	
<p>a) <i>L'équipe pays des Nations Unies a contribué, à au moins une activité conjointe de communication sur le genre et l'autonomisation des femmes au cours de l'année écoulée.</i></p> <p>Plusieurs initiatives de communication ont impliqué plusieurs agences des Nations Unies, notamment celles autour de la célébration de l'anniversaire des Droits de l'Enfant et de la campagne sur la voix des filles "Fati" conduites par UNFPA et UNICEF.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre de la déclinaison d'un plan d'action pour le Chapitre Commun des agences des Nations Unies PNUD/UNICEF/UNFPA, l'éducation des filles et la promotion de l'équité de genre ont été retenus comme deux des trois thématiques prioritaires des actions conjointes.</p> <p>De plus, l'équipe pays des nations unies au Bénin, à travers le projet conjoint « Unis dans l'Action pour faire avancer les Droits des Personnes Handicapées au Bénin » a mené plusieurs activités relatives à l'appui aux personnes avec handicap en particulier les femmes. La communication sur ces activités s'est faite aussi bien sur les différents sites que dans la presse écrite.</p>	

*b) L'équipe pays des Nations Unies a contribué, à au moins une campagne conjointe de plaidoyer sur le genre et l'autonomisation des femmes au cours de l'année écoulée.*

Les agences des Nations Unies en particulier l'UNFPA et l'UNICEF ont conduit la communication autour de la célébration de l'anniversaire des Droits de l'Enfant et de la campagne sur la voix des filles "Fati".

*c) Plan de travail annuel du Groupe InfoCom visiblement inclut la communication et le plaidoyer sur le genre et l'autonomisation des femmes.*

L'un des objectifs de la Stratégie de Communication conjointe du SNU au Bénin (2019 -2023) est *d'accompagner la mise en œuvre de l'UNSDCF à travers le plaidoyer, la mobilisation sociale et le changement de comportement.*

**28.** Au niveau de la prise en compte du genre dans le suivi et l'évaluation de l'UNSDCF 2019 - 2023, le Bénin respecte les normes minimales (Tableau 7). En effet, l'analyse montre que le suivi de l'UNSDCF mesure globalement les progrès en matière d'égalité de genre et ceci se traduit par les données désagrégées par sexe au niveau de plusieurs indicateurs de suivi.



## TABLEAU 7 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 2.3

### INDICATEUR 2.3 :

Le suivi et l'évaluation de l'UNSDCF mesurent les progrès à l'aune des résultats planifiés en matière d'égalité de genre

**RESPECTE LES NORMES  
MINIMALES**

### RESULTATS ET JUSTIFICATION

Répond aux deux critères suivants :

*a) Les données de la matrice des résultats de l'UNSDCF pour les indicateurs sensibles genre sont rassemblées comme planifiés*

Les principales actions de suivi de l'UNSDCF se présentent ainsi qu'il suit (page 75 – 76) :

- Le rapport annuel de suivi du PNUAD : (ONE UN Report)
- Le suivi en ligne et à temps réel du PNUAD à travers la plateforme UN-INFO **qui prend en compte les données ventilées par sexe**
- Le suivi par la prise en compte de la voix **des personnes laissées de côté**.
- La mise en place d'un cadre de résultats aligné sur les indicateurs de suivi des ODD et sur ceux du PND et du PC2D.
- La revue annuelle conjointe sur le PNUAD.

Ce dispositif intègre bien la problématique de la prise en compte du genre. Le rapport de progrès 2019 a été élaboré en prenant en compte la dimension genre.

*b) Les évaluations de l'UNSDCF tiennent compte des progrès par rapport au genre.*

L'équipe pays des nations unies du Bénin a conduit l'évaluation 2019 de l'UNSDCF et le « **Rapport de progrès 2019** » en donne la substance :

- ... le nombre de sous-employés appuyés par les Nations Unies ayant obtenu un emploi de 1075 en 2018 à 6367 dont 1553 femmes, 4811 jeunes et trois (03) personnes en situation

de handicap pour un objectif de 1435 ; ... le nombre de sous-employés appuyés par les Nations Unies, ayant bénéficié de financement adapté d'octroyer de financement adapté de 1075 en 2018 à 2793 sous employés en 2019, contre un objectif de 1885. Parmi eux, 60% sont des femmes, 40% des jeunes et 3% des personnes handicapées (**Page 9 point 29**).

- ... la proportion de personnes utilisant des services financiers digitaux à 40% en progression par rapport à la valeur de 2018 qui est de 32%, engendrant une source de revenus à près 263 femmes et 178 jeunes ; le nombre de mère d'enfant de 0 à 23 mois recevant des conseils sur l'alimentation optimale du nourrisson et du jeune enfant à

147 882 en progression par rapport à la valeur de référence de 50 000 ; le nombre de femmes enceintes ayant reçu des conseils sur la nutrition et la supplémentation en fer/acide folique pendant la grossesse de 50 000 en 2018 à 147 882 en 2019 dépassant largement les 60 000, cible fixée pour 2019 (**Page 10 point 32**)

- ... la proportion des ménages dirigés par une femme ayant accès à l'énergie propre à coût abordable est ressortie à 4,91% contre un objectif de 4,60% (**Page 11 point 34**)
- ... la proportion de femmes, d'enfants, et d'adolescents victimes de violences, d'abus et d'exploitation bénéficiant des services sociaux de prise en charge est en régression par rapport à 2015 et n'a pu atteindre l'objectif 35% en 2019. En effet, le niveau de cet indicateur a baissé de 30% en 2015 à 25,14 % en 2019, soit une régression de plus de 16% par rapport à 2018 (**Page 17 point 50**)

- La proportion de femmes positionnées sur les listes des candidats aux élections législatives, communales et local de 9,90% en 2019 est légèrement en baisse par rapport à 2018 et n'a pas atteint sa cible 2019 (**Page 20 point 58**)
- Au niveau des principales recommandations de ce rapport la problématique revient à travers : La prise de décisions urgentes et audacieuse pour l'élimination de l'extrême pauvreté, contre les changements climatiques, l'injustice et les inégalités entre les sexes (**Page 26 point 76**)

L'analyse montre que le suivi de l'UNSDCF mesure globalement les progrès en matière d'égalité de genre.

#### Moyen de vérification

- Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD Bénin 2019 – 2023)
- Rapport annuel de progrès 2019

#### 4. DOMAINE 3 : PARTENARIATS

29. Le domaine des partenariats est analysé à travers la collaboration du Système des Nations Unies avec les pouvoirs publics et la société civile pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.
30. Dans le cadre de la collaboration et des échanges en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes avec les pouvoirs publics, l'Equipe Pays des Nations Unies dépasse les normes minimales (Tableau 8). En effet, le système des Nations Unies à travers le PNUD a appuyé le Ministère en charge des Affaires sociales pour la promotion de la certification de genre (Gender Seal) dans l'administration publique afin d'instituer le « Gender Mainstreaming » dans tous les secteurs. Le SNU a également accompagné le Ministère du Plan et du Développement pour la mise à disposition des ministères sectoriels, d'un guide d'élaboration de politiques publiques qui prend en compte le genre et pour la programmation, le costing et le suivi de la mise en œuvre des ODD.

#### ▶ TABLEAU 8 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 3.1

<b>INDICATEUR 3.1 :</b> Le système des Nations Unies collabore et échange avec les pouvoirs publics en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes	<b>DEPASSE LES NORMES MINIMALES</b>
<b>RESULTATS ET JUSTIFICATION</b>	
L'évaluation a montré que les critères suivants sont respectés : <i>a) L'équipe pays des Nations Unies a collaboré avec au moins deux agences gouvernementales sur une initiative conjointe qui favorise l'égalité du genre.</i> Le SNU a mené des activités avec plusieurs structures pour favoriser l'égalité genre et l'autonomisation des femmes. Ainsi, le SNU a accompagné la direction générale de suivi des ODD (par la mise à disposition de consultante) pour la programmation, le costing et le suivi de la mise en œuvre de l'ODD5 (cibles prioritaires 5.1 et 5.5 de l'ODD 5) ; et les autres ODD sensibles au Genre	

(cibles 1.2 ; 1.3 et 1.4 de l'ODD1 ; cible 2.3 de l'ODD2 ; cibles 3.1 et 3.7 de l'ODD3 ; cibles 4.1 et 4.5 de l'ODD4 ; cible 8.5 de l'ODD8 ; et cible 16b de l'ODD16).

Le SNU a également appuyé le Ministère du Plan pour la mise à disposition des ministères sectoriels, d'un guide d'élaboration de politiques publiques qui prend en compte le genre.

Le PNUD a appuyé le Ministère en charge des Affaires sociales pour la promotion de la certification de genre (Gender Seal) dans l'administration publique afin d'instituer le « Gender Mainstreaming » dans tous les secteurs.

Le SNU Bénin a apporté son appui au Gouvernement pour l'élaboration et l'adoption en conseil des Ministres du plan d'action national (PAN) de la Résolution 1325 du CSNU.

### *b) Le mécanisme national de défense des femmes participe aux consultations de l'UNSDCF: analyse, priorisation stratégique, mise en œuvre, S&E.*

Toutes les étapes du processus de formulation de l'UNSDCF 2019 – 2023 ont été assurées par l'équipe pays des Nations Unies au Bénin et les structures gouvernementales (page 85). Les structures gouvernementales notamment le ministère des affaires sociales (MASM), sont des acteurs du comité de pilotage et d'orientation de l'UNSDCF (page 73).

En ce qui concerne la mise en œuvre, les différentes actions sont menées conjointement. En effet, le Projet conjoint « Unis dans l'action pour faire avancer les droits des personnes handicapées au Bénin (UNPRPD) » a été élaboré et mis en œuvre conjointement par les agences du SNU et le ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM). A travers ce projet, le SNU a donné un appui technique et financier à la Direction des Personnes Handicapées et du Troisième Age (DPHTA) pour l'élaboration d'un Guide pouvant faciliter la prise en compte des besoins spécifiques des personnes handicapées dans les documents de politiques nationales et sectoriels, conformément à la Loi n° 2017-06 du 29 septembre 2017 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées en République du Bénin et à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes Handicapées (CDPH). Un recueil de textes sensibles aux droits des personnes handicapées a été conçu et a pour objectif général de contribuer à la protection et à la promotion des droits des personnes handicapées.

*c) L'équipe pays des Nations Unies a fait au moins une contribution au renforcement substantiel pour la participation du gouvernement et son engagement à la mise en œuvre des ODD liés au genre.*

Le SNU Bénin a initié une formation des Responsables des cellules de suivi et évaluation du Ministère du plan à la prise en compte de la dimension genre dans les politiques et stratégies nationales et sectorielles et dans les reporting en 2019.

Le PNUD a accompagné la direction des ODD (par la mise à disposition de consultante) pour la programmation, le costing et le suivi de la mise en œuvre de l'ODD5 (cibles prioritaires 5.1 et 5.5 de l'ODD 5) ; et les autres ODD sensibles au Genre (cibles 1.2 ; 1.3 et 1.4 de l'ODD1 ; cible 2.3 de l'ODD2 ; cibles 3.1 et 3.7 de l'ODD3 ; cibles 4.1 et 4.5 de l'ODD4 ; cible 8.5 de l'ODD8 ; et cible 16b de l'ODD16).

Le PNUD a appuyé le Ministère du Plan pour la mise à disposition des ministères sectoriels, d'un guide d'élaboration de politiques publiques qui prend en compte le genre.

Le PNUD a appuyé le Ministère en charge des Affaires sociales pour la promotion de la certification de genre (Gender Seal) dans l'administration publique afin d'instituer le « Gender Mainstreaming » dans tous les secteurs.

Appui au Gouvernement pour l'élaboration et l'adoption en conseil des Ministres du plan d'action national (PAN) de la Résolution 1325 du CSNU.

En guise de recommandation il faut assurer la participation du ministère en charge des questions de genre aux travaux des groupes d'Effets.

**Moyen de vérification**

- Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD Bénin 2019 – 2023)
- Projet : Unis dans l'action pour faire avancer les droits des personnes handicapées au Bénin (UNPRPD)
- Promotion de l'égalité de genre dans le secteur public au Bénin : [https://www.bj.undp.org/content/benin/fr/home/presscenter/pressreleases/promotion-de-l\\_egalite-de-genre-dans-le-secteur-public-au-benin.html](https://www.bj.undp.org/content/benin/fr/home/presscenter/pressreleases/promotion-de-l_egalite-de-genre-dans-le-secteur-public-au-benin.html)

31. S'agissant de la collaboration et des échanges avec la société civile en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes, l'Equipe pays des Nations Unies dépasse les normes minimales (Tableau 9). En effet, l'Equipe pays des Nations Unies a travaillé avec les OSC non seulement dans le cadre de la formulation de l'UNSDCF 2019 - 2023 mais également dans sa mise en œuvre et son suivi et évaluation.
32. Des séances de discussions périodiques sont organisés entre les Chefs d'Agences et les Associations des Femmes. Le Réseau des femmes leaders africaines chapitre du Bénin (AWLN), a été mise en place par le Ministre des Affaires Sociales, le Ministre des Affaires Etrangères , le Coordonnateur Résident du SNU et la Directrice régionale de ONUFemme, le 13 février 2020 au Bénin.
33. Aussi, le SNU Bénin à travers le PNUD, l'UNFPA a apporté un appui aux OSC pour la sensibilisation des femmes des marchés, des jeunes, des conducteurs de taxi moto sur les lois réprimant les VBG. Le PNUD a également formé les OSC sur la Résolution 1325 du CSNU...

## ▶ TABLEAU 9 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 3.2

<b>INDICATEUR 3.2</b> : Le système des nations unies collabore et échange avec la société civile pour les droits des femmes et l'égalité de genre	<b>DEPASSE LES NORMES MINIMALES</b>
<b>RESULTATS ET JUSTIFICATION</b>	
<p>L'évaluation répond à tous les critères suivants :</p> <p><i>a) L'équipe pays des Nations Unies a collaboré avec les OSC (qui plaident pour genre, autonomisation des femmes et droits des femmes) pour au moins deux initiatives conjointes qui favorisent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein cycle actuel de l'UNSDCF.</i></p> <p>L'équipe pays des Nations Unies a travaillé pour la conception et la mise en œuvre du Projet conjoint « Unis dans l'action pour faire avancer les droits des personnes handicapées au Bénin (UNPRPD) » conjointement par les agences du SNU et les acteurs de la société civile notamment les associations</p>	

conjointement par les agences du SNU et les acteurs de la société civile notamment les associations des personnes handicapées. Ce projet a mis l'accent sur plusieurs initiatives permettant l'autonomisation des femmes en situation de handicap. Ainsi, dans le cadre du renforcement des capacités des personnes handicapées : **44 femmes handicapées de quatre départements du Bénin (Atlantique, Zou, Borgou et Alibori)** ont eu leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR) renforcées. Elles ont reçu de matériels de travail plus moderne pour réduire la pénibilité et le temps de leur travail afin de maximiser l'accroissement de leurs Activités Génératrices de revenus.

En plus de la prise en charge des enfants, des consultants psychologues, recrutés pour la circonstance, ont pu toucher cent soixante (160) femmes et filles handicapées victimes de VBG au niveau de quatre communes (Cotonou, Za Kpota, Malanville et Karimama).

*b) Les OSC (qui plaident pour genre, autonomisation des femmes et droits des femmes) participent aux consultations de l'UNSDCF : analyse pays, priorisation stratégique, mise en œuvre, S&E.*

L'analyse a montré que les acteurs de la société civile ont participé aux étapes du processus de formulation de l'UNSDCF (page 85). De plus, les acteurs de la société civile et les associations défendant les droits des personnes laissées de côté sont des acteurs du comité de pilotage et d'orientation de l'UNSDCF (page 73). Ils sont également impliqués dans la mise en œuvre des activités et dans les revues semestrielles de l'UNSDCF. Liste de présence de la revue annuelle le 31 décembre 2019 sous la présidence du Ministre d'Etat du Plan et du Développement.

*c) L'équipe pays des Nations Unies a fait au moins une contribution au renforcement substantiel de la participation des OSC au GEEW et engagement dans les ODD liés au genre localisation et / ou mise en œuvre.*

Le SNU Bénin à travers le PNUD a apporté un appui aux OSC pour la sensibilisation des femmes des marchés, des jeunes, des conducteurs de taxi moto sur les lois réprimant les VBG. Le PNUD a également formé les OSC sur la Résolution 1325 du CSNU. Les Chefs quartiers, chefs d'arrondissement et leaders des religions traditionnelles de Cotonou ont été également formés sur les VBG et leur implication dans la lutte au niveau communautaire.

Le Réseau des femmes leaders africaines chapitre du Bénin, a été mise en place par le Ministre des Affaires Sociales, le Ministre des Affaires Étrangères, le Coordonnateur Résident du SNU et la Directrice régionale de ONUFemme, le 13 février 2020 au Bénin

Recommandations :

- Poursuivre les actions engagées

### Moyen de vérification

- Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD Bénin 2019 – 2023)
- Projet : Unis dans l'action pour faire avancer les droits des personnes handicapées au Bénin (UNPRPD)
- Rapport des formations du PNUD
- Réseau des femmes : <https://matinlibre.com/2020/02/14/reseau-des-femmes-leaders-africaines-la-mise-en-place-du-chapitre-du-benin-actee/>

## 5. DOMAINE 4 : LEADERSHIP ET CULTURE ORGANISATIONNELLE

34. Le domaine du leadership et de la culture organisationnelle est évalué à travers trois indicateurs au niveau du système des Nations Unies Bénin que sont : « la direction de l'équipe pays des nations unies s'engage à devenir un champion de l'égalité de genre » ; « la culture organisationnelle soutient totalement la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes » et « la parité genre du personnel du SNU est atteinte ».
35. La Task Force chargée de la conduite du processus du Gender scorecard a conduit une enquête afin d'évaluation les indicateurs sur la culture organisationnelle au sein du Système.
36. En ce qui concerne l'engagement de l'équipe pays à devenir un champion de l'égalité de genre, l'analyse a montré que le Bénin « respecte les normes minimales » requises (Tableau 10). En effet, le genre et l'autonomisation sont des sujets de discussion lors des réunions de l'UNCT et des recommandations sont faites pour une meilleure prise en compte des thématiques liées au genre. De plus, le Coordonnateur Résident du SNU au Bénin accompagne personnellement les activités en faveur de l'égalité des sexes.

### ► TABLEAU 10 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 4.1

INDICATEUR 4.1 : La direction de l'équipe pays des nations unies s'engage à devenir un champion de l'égalité de genre	RESPECTE LES NORMES MINIMALES
RESULTATS ET JUSTIFICATION	
<p>L'évaluation a montré que trois des critères sont respectés :</p> <p><i>a) L'égalité des sexes est un sujet régulier de discussion lors des réunions des chefs d'agences au cours des 12 derniers mois ;</i></p> <p>L'égalité genre est au cœur des travaux de l'Equipe pays du Système des Nations Unies au Bénin. A cet effet, au cours de la retraite annuelle en Décembre 2019. Les principales conclusions ont été faites pour le renforcement des actions de l'Equipe Pays en faveur du Genre :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La mise en place d'un nouveau projet conjoint sur le Genre.</li></ul>	

- La sensibilisation du personnel sur le Genre.

Par ailleurs, l'Equipe pays a retenu lors de ces séances, de le renforcement des actions dans le cadre de la réponse socioéconomique à la COVID 19 pour la protection des filles et des femmes. Dans ce sens des initiatives et projets ont été lancés par les Agences du SNU notamment l'UNFPA, le PNUD et l'UNICEF en faveurs de la jeune fille et de la femme dans le contexte de la COVID -19

### *b) Le RC démontre son soutien public de l'égalité des sexes au cours des 12 dernières mois*

Le Coordonnateur Résident du SNU au Bénin accompagne personnellement les activités en faveur de l'égalité des sexes. Le 13 Février 2020, le RC a mis en place le Réseau des Femmes Leaders Africaines du Bénin. A cette occasion, il a rappelé l'engagement des nations unies à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, à lutter contre les inégalités, à construire des sociétés pacifiques, inclusives et résilientes, en s'assurant de l'avenir de la planète et le bien-être des générations futures.

De plus, sous son leadership, le PNUD a participé au processus de Gender Seal du PNUD mondial et a obtenu l'Awards SYLVER en 2020.

Le RC a tenu des séances de travail avec les associations de femmes pour discuter de l'implication des femmes dans le cadre des actions sur « Décade of actions en faveur des ODD»

### *a) Le personnel considère que les chefs d'agence sont engagés pour l'égalité des sexes sur le lieu de travail au cours des 12 derniers mois ;*

Les résultats de l'enquête sur le genre et la culture organisationnelle montrent que de 85% du personnel estiment que les chefs d'agence sont engagés pour l'égalité des sexes sur le lieu de travail, 14 % des répondants étaient neutres, et seulement 1% ont répondu négativement.

*d) L'égalité des sexes se reflète dans l'évaluation des résultats et Compétences (ARC) des équipes de pays au cours des 12 derniers mois*

La protection des filles et des femmes, est bien reflétée dans l'évaluation annuelle de l'Equipe pays (ARC) en ce sens qu'un critère de succès porte sur le plaidoyer pour la protection contres les abus, les violences basées sur le Genre

**Moyen de vérification**

- Rapport de la retraite annuelle de l'équipe pays Benin, décembre 2019
- Allocution du Coordonnateur Résident du SNU au Bénin à l'occasion de la Mise en place du Réseau des Femmes Leaders Africaines du Bénin
- Résultats de l'enquête mené auprès du personnel sur la culture organisationnelle et l'égalité genre dans le SNU (<https://www.surveysystem.com/sscalc.htm> ).
- ARC 2019

37. **L'enquête a montré que la culture organisationnelle soutient totalement la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et pour cet indicateur le Bénin respecte les normes minimales requises (tableau 11).** En effet, les résultats de l'enquête sur le genre et la culture organisationnelle ont montré une note globale positive de 80% (3% négatifs et 17% neutres). L'exigence minimale de (65%) est satisfaite sur les 10 questions qui traitent d'égalité des sexes, de discrimination et de vie professionnelle équilibrée. De plus, les exigences minimales sont dépassées (supérieur à 80%) au niveau de 6 questions et 85% du personnel estiment que les chefs d'agence sont engagés pour l'égalité des sexes sur le lieu de travail, 14 % des répondants étaient neutres, et seulement 1% ont répondu négativement.

## ► TABLEAU 11 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 4.2

<b>INDICATEUR 4.2 :</b> La culture organisationnelle soutient totalement la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes	<b>RESPECTE LES NORMES MINIMALES</b>
<b>RESULTATS ET JUSTIFICATION</b>	
<p>L'effectif du personnel des Nations Unies relevé en novembre 2020 s'établit à 266 dont 112 femmes (soit 42%) et 154 hommes (58%). Le questionnaire d'enquête a été partagé avec tout le personnel des Nations Unies. Le nombre total de réponse est 104 ce qui représente 39% du personnel total.</p> <p>Au total parmi les participants à l'enquête on a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Femme 60%</li> <li>- Homme 40%</li> <li>- Personnel international 16%</li> <li>- Personnel national 84%</li> </ul> <p>Sur la base de l'effectif de 266 personnes, un total de 104 réponses a donné un intervalle de confiance de 7.5. Par conséquent, nous pouvons être sûrs que les réponses sont représentatives de</p>	

l'ensemble du personnel à plus ou moins 7.5 points de pourcentage (<https://www.surveysystem.com/sscalc.htm>).

Les résultats ont montré une note globale positive de 80% (3% négatifs et 17% neutres). L'exigence minimale de (65%) est satisfaite sur les 10 questions qui traitent d'égalité des sexes, de discrimination et de vie professionnelle équilibrée. De plus, les exigences minimales sont dépassées (supérieur à 80%) au niveau de 6 questions.

Le score pour l'attachement des chefs d'agences de l'équipe pays des Nations Unies à l'égalité genre sur le lieu de travail est le plus élevé avec 85%. Cependant le score pour le soutien des chefs d'agence au personnel pour établir une relation adéquate entre la vie professionnelle et la vie familiale est le plus faible avec 69%.

La perception du personnel d'être traité de la même manière indépendamment du sexe, du genre ou de l'orientation sexuelle dépasse les normes minimales (84%).

En ce qui concerne les efforts de l'équipe pays pour : i) mettre en place les procédures adéquates pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel ; ii) assurer la protection et la sécurité du personnel ; faciliter de manière adéquate l'égale participation des femmes et des hommes à tous les niveaux de l'organisation le score dépasse les normes minimales (84%).

Voir annexe 2 pour le détail des résultats.

### Recommandations

Organiser au niveau du Bureau du Coordonnateur Résident un suivi périodique et documenté du respect des standards des Nations Unies tant au niveau du développement des capacités du personnel que de la programmation sur les questions de l'égalité des sexes par toutes les agences. Les résultats de ce suivi devront faire l'objet de discussion au niveau des réunions de l'Equipe Pays avec la prise d'actions adéquates.

Faire le suivi au niveau de l'Equipe Pays de la réalisation régulière des audits et évaluations genre des agences.

Mettre en place un plan conjoint de développement des capacités en genre pour le personnel technique sur la base d'une analyse des besoins en capacités.

### Moyen de vérification

Résultats de l'enquête mené auprès du personnel sur la culture organisationnelle et l'égalité genre dans le SNU (<https://www.surveysystem.com/sscalc.htm> ).

38. S'agissant de la parité genre au sein du personnel, l'Equipe pays Bénin approche les normes minimales requises (tableau 12). En effet, les différentes agences disposent d'un mécanisme permettant d'encourager les candidatures féminines à tous les postes. L'exercice du présent rapport permet d'analyser les données du personnel au niveau de tout le système et pourra servir de base pour un suivi de cet indicateur. De plus, l'effectif du personnel des Nations Unies relevé en novembre 2020 s'établit à 266 dont 112 femmes (soit 42%) et 154 hommes (58%). En se basant sur le fait que la parité est établie seulement si le taux est compris entre 47% et 53%, il n'y a pas de parité genre au sein du personnel SNU au Bénin. Par ailleurs, aucune action ou indicateur sexospécifique n'est spécifiquement inscrit dans le BOS.

## ▶ TABLEAU 12 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 4.3

**INDICATEUR 4.3:** La parité genre du personnel du SNU est atteinte

**APPROCHE LES NORMES MINIMALES**

### RESULTATS ET JUSTIFICATION

*a) L'équipe de pays des Nations Unies a mis en place un mécanisme de suivi de la parité entre les sexes au niveau du staff pour contrôler les niveaux de parité des agents de tous les niveaux*

Un système formel n'est pas mis en place par l'UNCT pour surveiller la parité entre les sexes au niveau du SNU Bénin. L'exercice du présent rapport permet pour la première fois d'analyser ces données au niveau de tout le système et pourra servir de base pour un suivi de cet indicateur.

L'effectif du personnel des Nations Unies relevé en novembre 2020 s'établit à 266 dont 112 femmes (soit 42%) et 154 hommes (58%).

En prenant en compte les grades, les femmes représentent :

- 43% du personnel GS (67 sur 157)
- 42% du personnel NO (32 sur 77)
- 45% du staff international P (13 sur 29)
- 0 % du staff international D (0 sur 3)

En se basant sur le fait que la parité est établie seulement si le taux est compris entre 47% et 53%, il n'y a pas de parité genre au sein du personnel SNU au Bénin. Même au niveau des grades, aussi bien au niveau du personnel national qu'international, la parité genre n'est pas respectée. Il convient d'attirer l'attention sur l'inexistence de femmes au niveau du personnel international D (0 sur 3).

Voir annexe 3 pour des données détaillées.

*b) L'équipe de pays des Nations Unies peut démontrer des tendances positives vers la réalisation de la parité entre les sexes.*

Les données de cet exercice serviront de base pour un suivi plus poussé et périodique par le Bureau du Coordonnateur Résident.

*c) La stratégie des opérations commerciales (BOS) comprend des actions et des indicateurs sexospécifiques*

Aucune action ou indicateur sexospécifique n'est spécifiquement inscrit dans le BOS.

#### Recommandations

- L'évaluation recommande la prise en compte du genre au niveau du BOS notamment dans la mise en place et la mise en œuvre des LTA

#### MOYEN DE VERIFICATION

- Annexe XX : Données consolidées pour le personnel du SNU au Bénin, désagrégées par agence, par sexe et par grade.

39. Le domaine Architecture genre et capacités est analysé à travers les deux indicateurs : un mécanisme de coordination genre est en mesure d'influencer le système des nations unies en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes ; et le système des Nations Unies a développé des capacités appropriées pour l'intégration du genre.
40. En ce qui concerne l'indicateur : « un mécanisme de coordination genre est en mesure d'influencer le Système des Nations Unies en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes », l'Equipe Pays des Nations Unies « respecte les normes minimales » (Tableau 13). Au Bénin, il n'existe pas actuellement, pour les Nations Unies, un mécanisme de coordination pour le genre. Cependant, en accord avec le Gouvernement du Bénin, un groupe des PTF Genre et Protection Sociale dont fait partie le SNU est en place et est présentement conduit par les Pays-Bas. Les agences du SNU notamment l'UNFPA, le PNUD et l'UNICEF sont également très impliqués dans le sous-groupe VBG.

### ► TABLEAU 13 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 5.1

**INDICATEUR 5.1:** Un mécanisme de coordination genre est en mesure d'influencer le système des nations unies en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes

**RESPECTE LES NORMES MINIMALES**

#### RESULTATS ET JUSTIFICATION

*a) Un mécanisme de coordination pour le genre et l'égalité est présidée par un chef d'agence ;*

Il n'existe pas actuellement, pour les Nations Unies, un mécanisme de coordination pour le genre ; le système des Nations Unies ayant fait le choix d'appuyer activement les mécanismes de coordination en place avec les autres partenaires techniques et financiers (PTF). Ainsi, en accord avec le Gouvernement du Bénin, un groupe des PTF Genre et Protection Sociale est en place et est

presentement conduit par les Pays-Bas. Dans ce groupe, les agences du Systeme des Nations Unies, et notamment le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF, l'OMS, l'ONUSIDA jouent un rôle très actif. L'UNFPA, le PNUD et l'UNICEF sont également très impliqués dans le sous-groupe VBG.

Au cours de l'année 2020, une équipe de travail ad hoc / task force sur les transferts monétaires en temps de COVID19 a également été mise en place avec la participation active de l'UNICEF et de l'UNFPA.

De manière plus opérationnelle, en parallèle du groupe des PTF, conformément aux décisions de la retraite des chefs d'agence de décembre 2019, l'UNFPA a pris le lead en 2020 pour appuyer la rédaction d'un projet conjoint genre, avec une emphase sur les VBG.

***b) Le groupe a un mandat et un plan de travail annuel approuvé ;***

Le groupe des PTF a un mandat et un plan de travail dûment approuvé, et des réunions périodiques sont tenues avec participation active et continue d'au moins la représentante de l'UNFPA. Toutefois, l'apparition de la pandémie de COVID-19 a contraint l'ensemble des agences à faire une orientation des priorités et programmes à la riposte sanitaire, ralentissant les efforts de coordination inter agence en matière de genre, y compris la préparation du projet conjoint VBG.

***c) Les membres comprennent au moins 50% cadres supérieurs (P4 et plus ; CNO et au-dessus);***

Les membres comprennent plus de 50% de cadres supérieurs, de grade NOB, P2 ou IUNV.

***d) Le groupe a contribué au PNUAD, y compris analyse pays, priorisation stratégique, cadre de résultats et S&E.***

Le groupe a fortement contribué à toutes les étapes d'élaboration de l'UNSDCF et a entièrement assumé la partie relative à l'atteinte de l'ODD 5, sous le leadership de l'UNFPA.

## Recommandations

- Inscrire régulièrement à l'ordre du jour de l'Équipe Pays des questions de programmation pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein du SNU.
- Mettre en place par le Coordonnateur Résident des directives et actions visant à renforcer le respect des standards en matière d'intégration du genre par les agences du SNU, notamment en ce qui concerne la formation, les évaluations, et l'engagement des acteurs nationaux.
- Promouvoir au niveau de toutes les agences la réalisation des audits et la certification en matière de genre.
- Poursuivre et finaliser la mise en place du projet conjoint genre.

## MOYEN DE VERIFICATION

- Termes de référence du Groupe Thématique Genre
- Plan de Travail Annuel 2019 du GTG
- Présentations et invitations des réunions programmés

41. En ce qui concerne l'indicateur : « le Système des Nations Unies a développé des capacités appropriées pour l'intégration du genre », le SNU Bénin approche les normes minimales (Tableau 14). En effet, l'Equipe Pays sous la coordination du RC, sensibilise l'ensemble du Staff sur l'intégration du genre et veille au suivi des cours mandataires sur le genre et sur le PSEA. Des actions de renforcement de capacités sur le genre ont été entreprises au niveau de certaines agences.

## ▶ TABLEAU 14 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 5.2

<b>INDICATEUR 5.2:</b> Le Système des Nations Unies a développé des capacités appropriées pour l'intégration du genre	<b>APPROCHE LES NORMES MINIMALES</b>
<b>RESULTATS ET JUSTIFICATION</b>	
<p style="text-align: center;"><i>a) Au moins une activité de renforcement de capacité en genre a été organisée au profit du personnel des Nations Unies au cours de l'année écoulée.</i></p> <p>Le vendredi 16 janvier 2020, l'Equipe Pays sous le leadership du Coordonnateur Résident a rencontré l'ensemble du personnel du Système des Nations Unies (Town hall meeting) et les a instruits sur le bien-être du staff et le harcèlement sexuel en milieu professionnel.</p> <p>L'ensemble du personnel des Nations Unies a suivi le cours obligatoire de PSEA et toutes les agences disposent d'un point focal chargé du développement et suivi du plan PSEA en leur sein.</p> <p><b>Recommandations :</b></p> <p>Elaborer un plan de renforcement des capacités du personnel des NU sur les thématiques liées au genre, à l'autonomisation des femmes et la prévention contre le harcèlement sexuel.</p>	
<b>MOYEN DE VERIFICATION</b>	
-Compte rendu de la réunion du 16 janvier 2020 de l'Equipe pays avec le Staff	

## 7. DOMAINE 6 : RESSOURCES

42. Le domaine consacré aux ressources est analysé à travers un seul indicateur : des ressources adéquates sont attribuées et suivies pour l'intégration du genre. L'Équipe pays des Nations Unies au Bénin a obtenu le score « Normes minimales manquantes » pour cet indicateur (Tableau 15). En effet, au cours des douze derniers mois, aucune action majeure de renforcement des capacités sur genre n'a été organisée, cependant des réunions sur le Genre et le harcèlement sexuel ont été organisées à l'endroit du personnel par l'Équipe pays. Aussi aucun objectif financier sur l'allocation des ressources en faveur de l'égalité des sexes n'a pas été clairement fixé au niveau de l'UNSDCF.

► **TABLEAU 15 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 6.1**

INDICATEUR 6.1 : Des ressources adéquates sont attribuées et suivies pour l'intégration du genre	<b>NORMES MINIMALES MANQUANTES</b>
<b>RESULTATS ET JUSTIFICATION</b>	
<p>a) <i>L'Équipe de pays des Nations Unies a organisé au moins un événement de renforcement des capacités sur le marqueur de genre pendant le cycle l'UNSDCF.</i></p> <p>b) <i>L'Équipe pays des Nations Unies a établi et atteint un objectif financier pour l'allocation du programme pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.</i></p> <p>Un objectif financier pour l'allocation des programmes en fonction de l'égalité des sexes n'a pas été fixé au niveau de l'UNSDCF. Cependant, le produit 2.3 est spécifique au genre (ODD5) : « Les acteurs étatiques et non étatiques du système de protection disposent davantage de capacités techniques et opérationnelles pour assurer la protection des groupes vulnérables, y compris les femmes, les enfants, les adolescents et pour mettre en œuvre efficacement les lois, politiques en matière de lutte contre les abus, les violences et l'exploitation ». Les ressources exécutées pour ce produit représentent seulement 3,75% des ressources exécutées totales de l'UNSDCF en 2019. Ce chiffre aurait pu être plus élevé si la valeur de tous les produits intégrant la dimension genre était prise en compte.</p> <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Prévoir une session de formation sur le genre</li><li>- Mettre en place un mécanisme pour définir clairement les ressources allouées à l'égalité genre dans le Cadre de Coopération UNSDCF</li></ul>	
<b>MOYEN DE VERIFICATION</b>	

## 8. DOMAINE 7 : RÉSULTATS

43. Le domaine consacré aux résultats est analysé à travers un seul indicateur : les programmes des Nations Unies fournissent une contribution significative à l'égalité de genre dans le pays. Pour cet indicateur, l'équipe pays des Nations Unies Bénin approche les normes minimales requises (Tableau 16). En effet, la mise en œuvre de l'UNSDCF a commencé en 2019, alors on ne saurait montrer que l'équipe pays des Nations Unies a atteint l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme prévus dans l'UNSDCF conformément aux priorités des ODD y compris l'ODD 5. Mais plusieurs activités ont été menées qui prouvent que le SNU Bénin est en bonne voie pour atteindre l'égalité des sexes tel qu'indiqué dans l'UNSDCF.

### ▶ TABLEAU 16 : RÉSULTAT DE L'ANALYSE DE L'INDICATEUR 7.1

INDICATEUR 7.1 : Les programmes des Nations Unies fournissent une contribution significative à l'égalité de genre dans le pays	APPROCHE LES NORMES MINIMALES
RESULTATS ET JUSTIFICATION	
<p>a) <i>L'Équipe pays des Nations Unies a atteint ou est en voie d'atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme prévus dans l'UNSDCF conformément aux priorités des ODD y compris l'ODD 5.</i></p> <p>Les grandes actions mises en œuvre dans le cadre de l'UNSDCF en 2019 ont permis entre autres de :</p> <p>Au niveau du produit 1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>mettre en place un Système national intégré d'information opérationnel sur l'emploi et la formation ;</li><li>porter le nombre de sous-employés appuyés par les Nations Unies ayant obtenu un emploi de 1075 en 2018 à 6367 dont 1553 femmes, 4811 jeunes et trois (03) personnes en situation de handicap pour un objectif de 1435 ;</li></ul>	

- porter le nombre de sous-employés appuyés par les Nations Unies, ayant bénéficié d'un financement adapté de 1075 en 2018 à 2793 en 2019, contre un objectif de 1885. Parmi eux, 60% sont des femmes, 40% des jeunes et 3% des personnes handicapées.

#### Au niveau du **produit 1.2** :

- porter la proportion de personnes utilisant des services financiers digitaux à 40% en progression par rapport à la valeur de 2018 qui est de 32%, engendrant une source de revenus à près 263 femmes et 178 jeunes ;
- porter le nombre de mère d'enfant de 0 à 23 mois recevant des conseils sur l'alimentation optimale du nourrisson et du jeune enfant à 147 882 en progression par rapport à la valeur de référence de 50 000 ;
- faire passer le nombre de femmes enceintes ayant reçu des conseils sur la nutrition et la supplémentation en fer/acide folique pendant la grossesse de 50 000 en 2018 à 147 882 en 2019 dépassant largement les 60 000, cible fixée pour 2019.

Au niveau du **Produit 2.1**, les interventions des nations unies ont visé les cibles prioritaires de l'ODD 3 Ces interventions ont permis d'enregistrer les résultats ci-après au cours de l'année 2019 :

- Le pourcentage d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est passé de 77,20% en 2018 à 92% en 2019, dépassant la cible 2019.
- Le pourcentage de formations sanitaires ciblées disposant du plateau technique pour offrir les services de qualité, notamment en SONU et PF, s'est amélioré et a atteint ses cibles 2019 : le pourcentage de formations sanitaires ciblées disposant du plateau technique pour offrir les services de qualité en SONU est passé de 0% en 2018 à 3,23% en 2019 ; le pourcentage de formations sanitaires ciblées disposant du plateau technique pour offrir les services de qualité en PF a augmenté et est passé de 83% en 2018 à 87,56% en 2019.
- La proportion d'établissements médicaux qui administrent les médicaments antirétroviraux PEC est passée de 30% en 2018 à 76% en 2019, dépassant largement la cible 2019.

Au niveau du **Produit 2.3** : Ces interventions des Nations Unies ont permis d'enregistrer des résultats contribuant au progrès des cibles de l'ODD 5. Ainsi grâce aux appuis des Nations Unies,

- 22,98% des communes disposent des capacités renforcées au cours de l'année 2019, en matière de promotion et de protection des droits humains et de lutte contre l'exploitation, les abus et les violences, y compris les VGB, contre 22,08% en 2017. Cependant la cible de 26,62% attendue pour 2019 n'est pas atteinte.
- 33,33% des communes ont disposé en 2019 d'un plan budgétisé de protection des personnes vulnérables, ainsi que des mécanismes communautaires d'identification, de dénonciation et de référencement des cas d'exploitation, d'abus et de violences, y compris les VGB. Cette proportion, bien qu'en hausse considérable par rapport à 2018, est en dessous de la cible 2019. En effet, pour une cible de 34,78% attendue pour 2019, l'indicateur, « proportion de communes disposant d'un plan budgétisé de protection des personnes vulnérables, ainsi que des mécanismes communautaires d'identification, de dénonciation et de référencement des cas d'exploitation, d'abus et de violences, y compris les VGB est passé de 10% en 2018 à 33, 33% en 2019.
- Cependant, la proportion de femmes, d'enfants, et d'adolescents victimes de violences, d'abus et d'exploitation bénéficiant des services sociaux de prise en charge est en régression par rapport à 2015 et n'a pu atteindre l'objectif 35% en 2019. En effet, le niveau de cet indicateur a baissé de 30% en 2015 à 25,14 % en 2019, soit une régression de plus de 16% par rapport à 2018.

S'agissant du **produit 3.2**. Ces interventions ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :

- 81 nouvelles Unités de police et de gendarmerie disposent désormais de service de protection de l'enfant et de la femme, portant le nombre d'unités de police / gendarmerie disposant de service de protection de l'enfant et de la femme de 10 en 2017 à 91 en 2019.
- Le rapport CDE a été élaboré et soumis dans les délais.
- Toutes les plaintes (100%) concernant les infractions contre les mineurs ont fait objet de poursuite judiciaire en 2019.

- La proportion de frontières dotées de systèmes de collecte de données est passée de 1/8 en 2018 à 2/8 en 2019.

A l'issue de la deuxième session 2020 du Comité Interministériel de Suivi de l'UNSDCF 2019-2023, les principales recommandations formulées ont porté sur plusieurs mesures et actions dont :

- ✓ Le renforcement de la mobilisation de tous (secteur privé, médias, jeunes, personnes laissées de côté) autour des ODD.
- ✓ La prise de décisions urgentes et audacieuse pour l'élimination de l'extrême pauvreté, contre les changements climatiques, l'injustice et les inégalités entre les sexes.
- ✓ La mise en place des Projets conjoints (Projet sur les données, Violence basée sur le genre, VBG, SDG4...).

***b) Au moins un niveau de résultat de l'UNSDCF a contribué à obtenir des changements par rapport l'égalité genre et l'autonomisation des femmes.***

Au niveau du **Produit 2.3** : les interventions des Nations Unies ont permis d'enregistrer des résultats contribuant au progrès des cibles de l'ODD 5. Ainsi grâce aux appuis des Nations Unies,

- 22,98% des communes disposent des capacités renforcées au cours de l'année 2019, en matière de promotion et de protection des droits humains et de lutte contre l'exploitation, les abus et les violences, y compris les VBG, contre 22,08% en 2017. Cependant la cible de 26,62% attendue pour 2019 n'est pas atteinte.
- 33,33% des communes ont disposé en 2019 d'un plan budgétisé de protection des personnes vulnérables, ainsi que des mécanismes communautaires d'identification, de dénonciation et de référencement des cas d'exploitation, d'abus et de violences, y compris

les VGB. Cette proportion, bien qu'en hausse considérable par rapport à 2018, est en dessous de la cible 2019. En effet, pour une cible de 34,78% attendue pour 2019, l'indicateur, « proportion de communes disposant d'un plan budgétisé de protection des personnes vulnérables, ainsi que des mécanismes communautaires d'identification, de dénonciation et de référencement des cas d'exploitation, d'abus et de violences, y compris les VGB est passé de 10% en 2018 à 33, 33% en 2019.

- Cependant, la proportion de femmes, d'enfants, et d'adolescents victimes de violences, d'abus et d'exploitation bénéficiant des services sociaux de prise en charge est en régression par rapport à 2015 et n'a pu atteindre l'objectif 35% en 2019. En effet, le niveau de cet indicateur a baissé de 30% en 2015 à 25,14 % en 2019, soit une régression de plus de 16% par rapport à 2018.

#### MOYEN DE VERIFICATION

Rapport annuel de progrès 2019

# UNCT - SWAP **Gender Scorecard**

---

## ANNEXES



## ANNEXE

### Annexe1 : critères de notation des indicateurs

#### Dimension 1: Planning

APPROACHES MINIMUM REQUIREMENTS	MEETS MINIMUM REQUIREMENTS	EXCEEDS MINIMUM REQUIREMENTS
<b>INDICATOR 1.1   COMMON COUNTRY ANALYSIS INTEGRATES GENDER ANALYSIS</b>		
CCA or equivalent includes: <b>a)</b> Gender analysis across the <b>majority</b> of sectors including underlying causes of gender inequality and discrimination in line with SDG priorities including SDG 5; <b>and</b> <b>b)</b> Some sex-disaggregated and gender sensitive data.	CCA or equivalent includes: <b>a)</b> Gender analysis across <b>all</b> sectors including underlying causes of gender inequality and discrimination in line with SDG priorities including SDG 5; <b>and</b> <b>b)</b> Consistent sex-disaggregated and gender sensitive data.	CCA or equivalent meets minimum requirements <b>and</b> includes <b>c)</b> Targeted gender analysis of those furthest behind.
<b>INDICATOR 1.2   GENDER EQUALITY MAINSTREAMED IN UNDAF OUTCOMES</b>		
a) Gender equality and the empowerment of women is visibly mainstreamed across <b>some</b> outcome areas in line with SDG priorities including SDG 5.	a) Gender equality and the empowerment of women is visibly mainstreamed across <b>all</b> outcome areas in line with SDG priorities including SDG 5. <b>or</b> b) One UNDAF outcome specifically targets gender equality in line with UNDAF Theory of Change and SDG priorities including SDG 5.	a) Gender equality and the empowerment of women is visibly mainstreamed across <b>all</b> outcome areas in line with SDG priorities including SDG 5. <b>and</b> b) One UNDAF outcome specifically targets gender equality in line with UNDAF Theory of Change and SDG priorities including SDG 5.
<b>INDICATOR 1.3   UNDAF INDICATORS MEASURE CHANGES ON GENDER EQUALITY</b>		
Between one-fifth and one-third (20-33 percent) of UNDAF outcome (and output) indicators measure changes in gender equality and the empowerment of women in line with SDG targets including SDG 5.	Between one-third and one-half (33-50 percent) of UNDAF outcome (and output) indicators measure changes in gender equality and the empowerment of women in line with SDG targets including SDG 5.	More than one-half of UNDAF outcome (and output) indicators measure changes in gender equality and the empowerment of women in line with SDG targets including SDG 5.

## DIMENSION 2: PROGRAMMING AND M&E

APPROACHES MINIMUM REQUIREMENTS	MEETS MINIMUM REQUIREMENTS	EXCEEDS MINIMUM REQUIREMENTS
<b>INDICATOR 2.1   JOINT PROGRAMS CONTRIBUTE TO REDUCING GENDER INEQUALITIES</b>		
<p><b>a)</b> Gender equality is visibly mainstreamed into at least 50 percent of JPs operational at the time of assessment.</p> <p><b>or</b></p> <p><b>b)</b> A Joint Program on promoting gender equality and the empowerment of women is operational over current UNDAF period in line with SDG priorities including SDG 5.</p>	<p><b>a)</b> Gender equality is visibly mainstreamed into <b>all</b> JPs operational at the time of assessment.</p> <p><b>and</b></p> <p><b>b)</b> A Joint Program on promoting gender equality and the empowerment of women is operational over current UNDAF period in line with SDG priorities including SDG 5.</p>	<p>Meets minimum requirements <b>and</b></p> <p><b>c)</b> A system is in place to ensure gender mainstreaming in JPs.</p>
<b>INDICATOR 2.2   COMMUNICATION AND ADVOCACY ADDRESS AREAS OF GENDER INEQUALITY</b>		
<p><b>a)</b> The UNCT has contributed collaboratively to at least one joint communication activity on GEEW during the past year.</p>	<p><b>b)</b> The UNCT has contributed collaboratively to at least one joint advocacy campaign on GEEW during the past year.</p> <p><b>and</b></p> <p><b>c)</b> Interagency Communication Group Annual Work Plan or equivalent visibly includes GEEW communication and advocacy.</p>	<p>Meets minimum requirements <b>and</b></p> <p><b>d)</b> The UNCT has contributed collaboratively to communication or advocacy in at least one non-traditional thematic area during the past year.</p>
<b>INDICATOR 2.3   UNDAF MONITORING AND EVALUATION MEASURES PROGRESS AGAINST PLANNED GENDER EQUALITY RESULTS</b>		
<p>Meets <b>one</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> UNDAF Results Matrix data for gender sensitive indicators gathered as planned.</p> <p><b>b)</b> UNDAF reviews/ evaluations assess progress against gender-specific results.</p>	<p>Meets <b>two</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> UNDAF Results Matrix data for gender sensitive indicators gathered as planned</p> <p><b>b)</b> UNDAF reviews/ evaluations assess progress against gender-specific results.</p> <p><b>c)</b> The M&amp;E Group or equivalent has received technical training on gender sensitive M&amp;E at least once during the current UNDAF cycle.</p>	<p>Meets <b>all</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> UNDAF Results Matrix data for gender sensitive indicators gathered as planned</p> <p><b>b)</b> UNDAF reviews/ evaluations assess progress against gender-specific results.</p> <p><b>c)</b> The M&amp;E Group or equivalent has received technical training on gender sensitive M&amp;E at least once during the current UNDAF cycle.</p>

### Dimension 3: PARTNERSHIPS

APPROACHES MINIMUM REQUIREMENTS	MEETS MINIMUM REQUIREMENTS	EXCEEDS MINIMUM REQUIREMENTS
<b>INDICATOR 3.1   UNCT COLLABORATES AND ENGAGES WITH GOVERNMENT ON GENDER EQUALITY AND THE EMPOWERMENT OF WOMEN</b>		
<p><b>a)</b> The UNCT has collaborated with <b>at least one</b> government agency on a joint initiative that fosters gender equality within the current UNDAF cycle.</p>	<p>Meets <b>two</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> The UNCT has collaborated with <b>at least two</b> government agencies on a joint initiative that fosters gender equality within the current UNDAF cycle.</p> <p><b>b)</b> The National Women’s Machinery participates in UNDAF consultations: country analysis, strategic prioritization, implementation, M&amp;E.</p> <p><b>c)</b> The UNCT has made <b>at least one</b> contribution to substantively strengthen Government participation and engagement in gender related SDGs localization and/or implementation.</p>	<p>Meets <b>all</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> The UNCT has collaborated with <b>at least two</b> government agencies on a joint initiative that fosters gender equality within the current UNDAF cycle.</p> <p><b>b)</b> The National Women’s Machinery participates in UNDAF consultations: country analysis, strategic prioritization, implementation, M&amp;E.</p> <p><b>c)</b> The UNCT has made <b>at least one</b> contribution to substantively strengthen Government participation and engagement in gender related SDGs localization and/or implementation.</p>
<b>INDICATOR 3.2   UNCT COLLABORATES AND ENGAGES WITH WOMEN’S/GENDER EQUALITY CSO</b>		
<p><b>a)</b> The <b>UNCT</b> has collaborated with GEEW CSO and women’s rights advocates on <b>at least one</b> joint initiative that fosters gender equality and empowerment of women within the current UNDAF cycle.</p>	<p>Meets <b>two</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> The <b>UNCT</b> has collaborated with GEEW CSO and women’s rights advocates on <b>at least two</b> joint initiatives that foster gender equality and empowerment of women within the current UNDAF cycle.</p> <p><b>b)</b> GEEW CSO participates in UNDAF consultations: country analysis, strategic prioritization, implementation, M&amp;E.</p> <p><b>c)</b> The UNCT has made <b>at least one</b> contribution to substantively strengthen GEEW CSO participation and engagement in gender related SDGs localization and/or implementation.</p>	<p>Meets <b>all</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> The <b>UNCT</b> has collaborated with GEEW CSO and women’s rights advocates on <b>at least two</b> joint initiatives that foster gender equality and empowerment of women within the current UNDAF cycle.</p> <p><b>b)</b> GEEW CSO participates in UNDAF consultations: country analysis, strategic prioritization, implementation, M&amp;E.</p> <p><b>c)</b> The UNCT has made <b>at least one</b> contribution to substantively strengthen GEEW CSO participation and engagement in gender related SDGs localization and/or implementation.</p>

## DIMENSION 4 : LEADERSHIP AND ORGANIZATIONAL CULTURE

APPROACHES MINIMUM REQUIREMENTS	MEETS MINIMUM REQUIREMENTS	EXCEEDS MINIMUM REQUIREMENT
<b>INDICATOR 4.1   UNCT LEADERSHIP IS COMMITTED TO CHAMPIONING GENDER EQUALITY</b>		
<p>Meets <b>2</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> Gender equality is a regular topic of discussion in HOA meetings during the last 12 months;</p> <p><b>b)</b> RC demonstrates public championing of gender equality during the last 12 months;</p> <p><b>c)</b> HOAs are seen by personnel as committed to gender equality in the workplace during the last 12 months;</p> <p><b>d)</b> Gender equality is reflected in the Assessment of Results and Competencies (ARC) of UNCTs during the last 12 months.</p>	<p>Meets <b>3</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> Gender equality is a regular topic of discussion in HOA meetings during the last 12 months;</p> <p><b>b)</b> RC demonstrates public championing of gender equality during the last 12 months;</p> <p><b>c)</b> HOAs are seen by personnel as committed to gender equality in the workplace during the last 12 months;</p> <p><b>d)</b> Gender equality is reflected in the Assessment of Results and Competencies (ARC) of UNCTs during the last 12 months.</p>	<p>Meets <b>all 4</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> Gender equality is a regular topic of discussion in HOA meetings during the last 12 months;</p> <p><b>b)</b> RC demonstrates public championing of gender equality during the last 12 months;</p> <p><b>c)</b> HOAs are seen by personnel as committed to gender equality in the workplace during the last 12 months;</p> <p><b>d)</b> Gender equality is reflected in the Assessment of Results and Competencies (ARC) of UNCTs during the last 12 months.</p>
<b>INDICATOR 4.2   ORGANIZATIONAL CULTURE FULLY SUPPORTS PROMOTION OF GENDER EQUALITY AND THE EMPOWERMENT OF WOMEN</b>		
<p>Survey results of personnel perception of organizational environment for promotion of gender equality scored a positive rating of 50-64 percent.</p>	<p>Survey results of personnel perception of organizational environment for promotion of gender equality scored a positive rating of 65-80 percent.</p>	<p>Survey results of personnel perception of organizational environment for promotion of gender equality scored a positive rating of over 80 percent.</p>
<b>INDICATOR 4.3   GENDER PARITY IN STAFFING IS ACHIEVED</b>		
<p><b>a)</b> The UNCT has in place a mechanism for monitoring gender parity in staffing that is regularly used to monitor parity levels for General Service staff and all professional levels.</p>	<p>Approaches minimum requirements <b>and</b></p> <p><b>b)</b> The UNCT can demonstrate positive trends towards achieving parity commitments.</p>	<p>Meets minimum requirements <b>and</b></p> <p><b>c)</b> The Business Operations Strategy (BOS) includes gender-specific actions and indicators in at least one Business Operation Area to foster gender equality and women's empowerment.</p>

## PDIMENSION 5. GENDER ARCHITECTURE AND CAPACITIES

APPROACHES MINIMUM REQUIREMENTS	MEETS MINIMUM REQUIREMENTS	EXCEEDS MINIMUM REQUIREMENTS
<b>INDICATOR 5.1   GENDER COORDINATION MECHANISM IS EMPOWERED TO INFLUENCE THE UNCT FOR GEEW</b>		
<p>Meets <b>2</b> of the following</p> <p><b>a)</b> A coordination mechanism for gender equality is chaired by a HOA</p> <p><b>b)</b> The group has a TOR and an approved annual work plan;</p> <p><b>c)</b> Members include at least 50% senior staff (P4 and above; NOC and above);</p> <p><b>d)</b> The group has made substantive input into the UNDAF including the country analysis, strategic prioritization, results framework and M&amp;E.</p>	<p>Meets <b>3</b> of the following</p> <p><b>a)</b> A coordination mechanism for gender equality is chaired by a HOA</p> <p><b>b)</b> The group has a TOR and an approved annual work plan;</p> <p><b>c)</b> Members include at least 50% senior staff (P4 and above; NOC and above);</p> <p><b>d)</b> The group has made substantive input into the UNDAF including the country analysis, strategic prioritization, results framework and M&amp;E.</p>	<p>Meets <b>all 4</b> of the following</p> <p><b>a)</b> A coordination mechanism for gender equality is chaired by a HOA</p> <p><b>b)</b> The group has a TOR and an approved annual work plan;</p> <p><b>c)</b> Members include at least 50% senior staff (P4 and above; NOC and above);</p> <p><b>d)</b> The group has made substantive input into the UNDAF including the country analysis, strategic prioritization, results framework and M&amp;E.</p>
<b>INDICATOR 5.2   UNCT HAS ADEQUATE CAPACITIES DEVELOPED FOR GENDER MAINSTREAMING</b>		
<p><b>a)</b> At least one substantive inter-agency gender capacity development activity for UN personnel has been carried out during the past year.</p>	<p>Meets <b>2</b> of the following 3:</p> <p><b>a)</b> At least one substantive inter-agency gender capacity development activity for UN personnel has been carried out during the past year.</p> <p><b>b)</b> A capacity development plan based on an inter-agency capacity assessment is established or updated at least once per UNDAF cycle and targets are on track.</p> <p><b>c)</b> UNCT induction material includes gender equality and the empowerment of women commitments and related development challenges of the country.</p>	<p>Meets <b>all</b> of the following:</p> <p><b>a)</b> At least one substantive inter-agency gender capacity development activity for UN personnel has been carried out during the past year.</p> <p><b>b)</b> A capacity development plan based on an inter-agency capacity assessment is established or updated at least once per UNDAF cycle and targets are on track.</p> <p><b>c)</b> UNCT induction material includes gender equality and the empowerment of women commitments and related development challenges of the country.</p>

## DIMENSION 6: RESOURCES

APPROACHES MINIMUM REQUIREMENTS	MEETS MINIMUM REQUIREMENTS	EXCEEDS MINIMUM REQUIREMENTS
<b>INDICATOR 6.1   ADEQUATE RESOURCES FOR GENDER MAINSTREAMING ARE ALLOCATED AND TRACKED</b>		
<p><b>a)</b> The UNCT has carried out at least one capacity building event on the gender marker over the current UNDAF cycle.</p>	<p>Approaches minimum requirements <b>and</b> <b>b)</b> The UNCT has established and met a financial target for program allocation for Gender Equality and the Empowerment of Women.</p>	<p>Meets minimum requirements <b>and</b> <b>c)</b> The UNCT has established and exceeded a financial target for program allocation for Gender Equality and the Empowerment of Women.</p>

## DIMENSION 7: RESULTS

APPROACHES MINIMUM REQUIREMENTS	MEETS MINIMUM REQUIREMENTS	EXCEEDS MINIMUM REQUIREMENTS
<b>INDICATOR 7.1   UN PROGRAMMES MAKE A SIGNIFICANT CONTRIBUTION TO GENDER EQUALITY IN THE COUNTRY</b>		
<p><b>a)</b> The UNCT has achieved or is on track to achieve <b>some</b> gender equality and the empowerment of women results as planned in the UNDAF outcomes in line with SDG priorities including SDG 5.</p>	<p><b>a)</b> The UNCT has achieved or is on track to achieve <b>all</b> gender equality and the empowerment of women results as planned in the UNDAF outcomes in line with SDG priorities including SDG 5.</p>	<p>Meets minimum requirements <b>and</b> <b>b)</b> At least one outcome level UNDAF result has contributed to transformative change in relation to gender equality and the empowerment of women.</p>

## ANNEXE 2 : LES EFFETS ET PRODUITS DE L'UNSDCF 2019 - 2023

EFFETS	PRODUITS
<p>D'ici à 2023, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, sont plus résilientes et ont une meilleure qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et catastrophes</p>	<p><b>Produit 1.1</b> : Les institutions publiques en charge de l'emploi, le secteur privé et les organisations de la société civile, ont des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour offrir aux personnes en situation de sous-emploi, notamment les jeunes et les femmes, des facilités d'installation et des financements adaptés pour l'emploi et l'entrepreneuriat.</p>
	<p><b>Produit 1.2</b> : Les institutions publiques, locales et le secteur privé ont des capacités techniques opérationnelles et financières accrues pour assurer l'accès des populations vulnérables, notamment les plus pauvres, les jeunes et les femmes, aux ressources de production durable, aux technologies adaptées aux changements climatiques et aux marchés.</p>
	<p><b>Produit 1.3</b> : les populations en milieu rural et périurbain ont des capacités techniques opérationnelles et financières accrues pour assurer un meilleur accès aux sources d'énergie propre et durable.</p>
	<p><b>Produit 1.4</b> : Les Institutions publiques, les organisations de la société civile et le secteur privé ont des capacités techniques, technologiques, opérationnelles et financières améliorées pour accroître la résilience des communautés rurales et péri-urbaines, notamment les plus vulnérables, y compris les femmes et les jeunes à travers l'accès à l'information climatique et une gestion durable des ressources naturelles.</p>
<p>D'ici à 2023, les populations notamment les plus vulnérables utilisent davantage les services sociaux de base de qualité caractérisés par une couverture</p>	<p><b>Produit 2.1</b> : Les structures de santé disposent des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour offrir des interventions essentielles de qualité pour la vaccination, la planification familiale, le suivi de la grossesse, l'accouchement, les soins aux nouveau-nés et aux enfants, la promotion de la santé de l'adolescent(e), la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA et la lutte contre les maladies.</p>
	<p><b>Produit 2.2</b> : Le Gouvernement, les collectivités locales, les communautés et les Associations des Parents d'Elèves (APE) disposent de capacités techniques et</p>

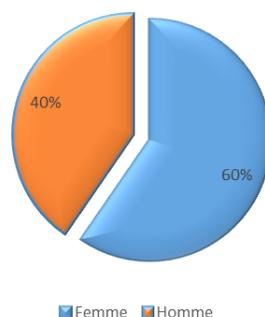
sanitaire universelle, une éducation de base inclusive et complète, une protection contre toutes formes de violences et abus ainsi qu'un accès équitable et durable à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base	opérationnelles pour assurer la scolarisation, le maintien dans l'éducation de base et les performances des enfants, filles et garçons, de 3 à 17 ans, notamment les plus marginalisés.
	<b>Produit 2.3</b> : Les acteurs étatiques et non étatiques du système de protection disposent davantage de capacités techniques et opérationnelles pour assurer la protection des groupes vulnérables, y compris les femmes, les enfants, les adolescents et pour mettre en œuvre efficacement les lois, politiques en matière de lutte contre les abus, les violences et l'exploitation.
	<b>Produit 2.4</b> : Les institutions publiques ont des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour amener les communautés, notamment les plus vulnérables à adopter des comportements favorables à l'élimination de la défécation à l'air libre et au lavage des mains à l'eau et au savon.
D'ici à 2023, les populations béninoises jouissent d'un accès équitable et inclusif à des institutions efficaces, transparentes et responsables et à une administration publique moderne, à tous les niveaux, notamment à une justice respectueuse	<b>Produit 2.5</b> : Les acteurs aux niveaux national et local disposent davantage de capacités techniques et opérationnelles pour la conception, la coordination et le pilotage des systèmes de protection sociale intégrés et des politiques sociales inclusives.
	<b>Produit 3.1</b> : Les institutions publiques, les Organisations de la Société Civile (OSC) et les médias disposent davantage de capacités techniques, opérationnelles et financières pour assurer la participation de tous aux processus démocratiques y compris la gestion et l'organisation des élections.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Produit 3.2</b> : Les institutions nationales et les Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans le domaine de la justice disposent de capacités techniques et opérationnelles accrues pour garantir aux plus vulnérables un accès équitable à des services judiciaires adéquats et conformes aux normes de protection des droits humains.</li> <li>• <b>Produit 3.3</b> : Les institutions nationales, locales et les organisations de la société civile ont des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour conduire efficacement la modernisation, les réformes administratives,</li> </ul>

des droits de l'Homme, dans un climat de paix et de sécurité	économiques institutionnelles et promouvoir la participation et la reddition des comptes.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Produit 3.4</b> : Les institutions aux niveaux national et local ont des capacités techniques, opérationnelles et financières accrues pour conduire les processus de planification de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et stratégies publiques intégrant l'Agenda 2030 et ses ODD.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Produit 3.5</b> : Les capacités nationales sont renforcées pour une gestion pacifique des conflits et la prévention contre l'extrémisme violent.</li> </ul>

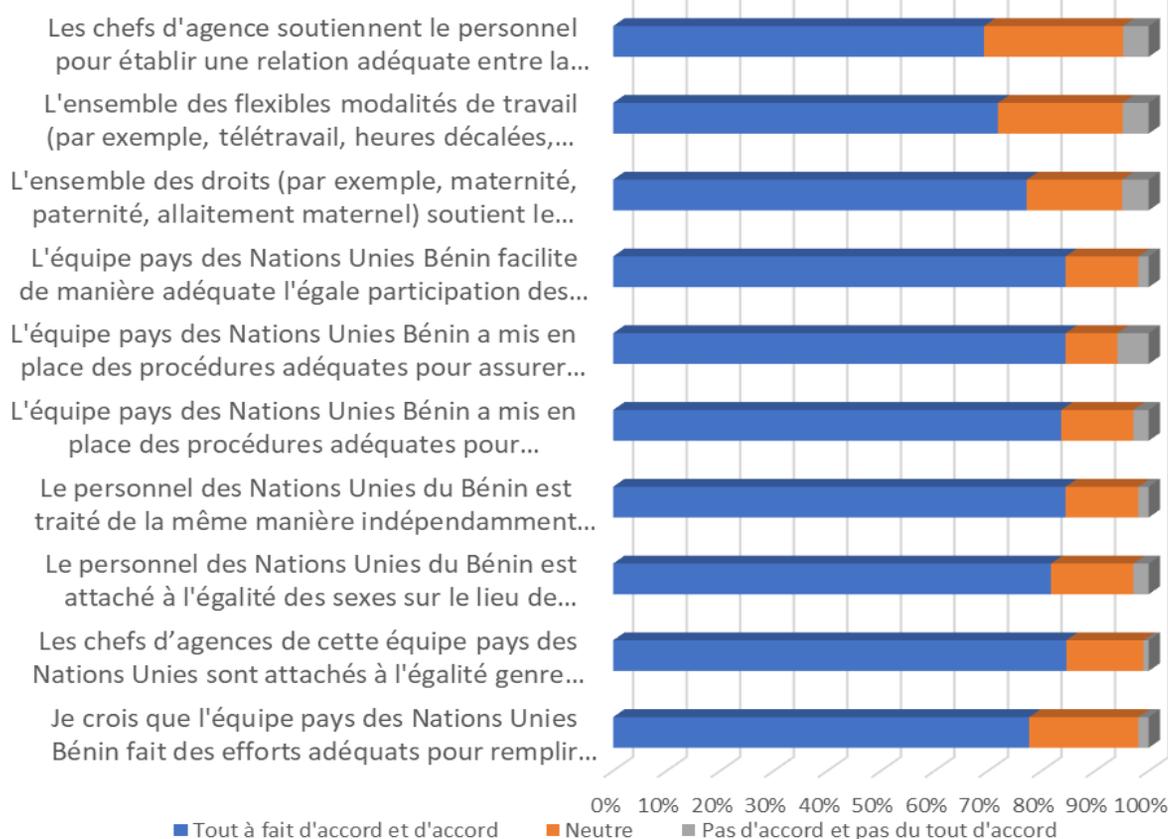
### ANNEXE 3 : LA REPARTITION DU STAFF SNU PAR AGENCE ET PAR SEXE A FIN NOVEMBRE 2020

Agence	GS		NO		P		D		Effectif
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Total
BCR	2	1	2	2	0	1	1	0	9
PNUD	9	9	5	8	2	1	1	0	35
UNICEF	19	19	17	10	4	7	0	0	76
OMS	9	7	9	2	2	0	0	0	29
UNFPA	10	7	4	4	1	2	1	0	29
FAO	5	3	2	0	0	0	0	0	10
OIM	1	3	0	0	0	0	0	0	4
PAM	32	17	3	5	6	1	0	0	64
ONUSIDA	2	0	1	1	0	1	0	0	5
UNCDF	0	0	1	0	0	0	0	0	1
UNESCO	0	1	1	0	0	0	0	0	2
UPU	1	0	0	0	1	0	0	0	2
BM	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FMI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>67</b>	<b>45</b>	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>266</b>

sexe en %



### Résultats de l'enquête au Bénin



## ANNEXE 4 : LES RESULTATS DETAILLES DE L'ENQUETE SUR LE GENRE ET LA CULTURE ORGANISATIONNELLE

	Je crois que l'équipe pays des Nations Unies Bénin fait des efforts adéquats pour remplir son mandat pour parvenir à une représentation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux.	Les chefs d'agences de cette équipe pays des Nations Unies sont attachés à l'égalité de genre sur le lieu de travail.	Le personnel des Nations Unies du Bénin est attaché à l'égalité des sexes sur le lieu de travail.	Le personnel des Nations Unies du Bénin est traité de la même manière indépendamment du sexe, du genre ou de l'orientation sexuelle.	L'équipe pays des Nations Unies Bénin a mis en place des procédures adéquates pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel.	L'équipe pays des Nations Unies Bénin a mis en place des procédures adéquates pour assurer la protection et la sécurité personnelle.	L'équipe pays des Nations Unies Bénin facilite de manière adéquate la participation des femmes et des hommes à tous les niveaux de l'organisation.	L'ensemble des droits (par exemple, maternité, paternité, allaitement maternel) soutient le personnel pour atteindre une vie professionnelle adéquate et équilibrée.	L'ensemble des flexibles modalités de travail (par exemple, télétravail, heures décalées, horaire de travail compressé) soutient le personnel pour atteindre un équilibre adéquat entre vie professionnelle et la vie familiale.	Les chefs d'agence soutiennent le personnel pour établir une relation adéquate entre la vie professionnelle et la vie familiale.
Tout à fait d'accord	22%	27%	20%	25%	27%	26%	20%	25%	17%	17%
D'accord	55%	58%	62%	59%	57%	58%	64%	52%	54%	52%
Neutre	20%	14%	15%	14%	13%	10%	14%	18%	23%	26%
Pas d'accord	2%	1%	3%	2%	2%	4%	2%	5%	5%	5%
Pas du tout d'accord	0%	0%	0%	0%	1%	2%	0%	0%	0%	0%



**NATIONS UNIES  
BENIN**

